

Langue

ET SOCIÉTÉ

NUMÉRO 45, HIVER 1993



Oui, Virginie, le père Noël existe...

Langue ET SOCIÉTÉ

La revue est publiée par le
Commissaire aux langues officielles,
M. Victor C. Goldbloom.

Les opinions exprimées par les
collaborateurs de l'extérieur ne reflètent
pas nécessairement celles du Commissaire
et n'engagent que leurs auteurs.

Rédacteur en chef
Pierre Simard

Conseillers à la Rédaction
Yves Breton, André Creusot,
Jean Fahmy, Jean-Claude Le Blanc,
Roch-André LeBlanc, Monique Matza,
Marc Thérien

Rédacteur en chef adjoint
John Newlove

Attaché de presse
Enrico del Castello

Rédaction et révision
Andrée Lacroix

Adjointe à la rédaction
Monique Joly

Traduction
Les Productions Brabant enr.

Direction artistique
Rachel Dennis

Montage
Thérèse Boyer, Danielle Claude

Photographie
Michel Tessier

Imprimerie
Love Printing

Services administratifs
Hélène Léon

Abonnements
Marc Robert
(613) 995-0826

Langue et Société est une réalisation
de la Direction des communications.

Directeur des communications
Marc Demers

La reproduction totale ou partielle
des textes peut être autorisée sur demande.
Prière de s'adresser à *Langue et Société*,
Commissariat aux langues officielles,
Ottawa (Ontario) K1A 0T8.

Tél. : (613) 995-7717
Télécopieur : (613) 995-0729

Remarque : Dans cette publication,
les termes de genre masculin utilisés
pour désigner des personnes englobent
à la fois les femmes et les hommes.

© Ministère des Approvisionnements
et Services Canada 1993.
Imprimé au Canada.

ISSN 0709-7751.

Table des matières

- 3 Oui, Virginie, le père Noël existe...
- 4 Le père Noël... dans la langue de son choix !
- 6 Une proposition pour combattre l'ignorance
- 8 Comment habiter une langue maternelle
- 10 L'Institut canadien de technologie linguistique
- 14 Comment éviter les sables mouvants de la langue
- 15 Le français s'affirme en Saskatchewan
- 17 Mêler la politique et l'éducation de mon enfant ?
Non merci !
- 18 Étudier à l'étranger
- 20 Une leçon de chimie linguistique
- 22 L'école en mutation
- 24 Comment traduisez-vous ça ?
- 24 Enfin, un clavier bien tempéré !
- 26 L'argot informatique est-il convivial ?
- 28 La dictée interuniversitaire
- 30 Le CIRAL, un maître d'œuvre
de l'aménagement linguistique
- 32 Une entreprise sans frontières
- 33 La Bande Magnétique
- 35 La formule vidéo gagnante de TVOntario
- 36 Quelle langue parlait Marconi ?
- 38 L'unité dans la diversité
- 40 La Roumanie se tourne vers Montréal

AVIS AU LECTEUR

Langue et Société analyse les préoccupations des Canadiens sur la situation linguistique et met l'accent sur les avantages à la fois personnels, nationaux et internationaux d'un Canada fonctionnant dans les deux langues. La Rédaction publie avec plaisir les lettres signées des lecteurs, comprenant adresse et numéro de téléphone. Elle se réserve toutefois le droit de les abréger.

NOTRE ADRESSE :

Langue et Société
Commissariat aux langues officielles
110, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 0T8

COMMISSAIRE AUX
LANGUES OFFICIELLES



COMMISSIONER OF
OFFICIAL LANGUAGES

CANADA

Oui, Virginie, le père Noël existe...

Voilà pour la bonne nouvelle.

La mauvaise est qu'il n'existe que pour les enfants.

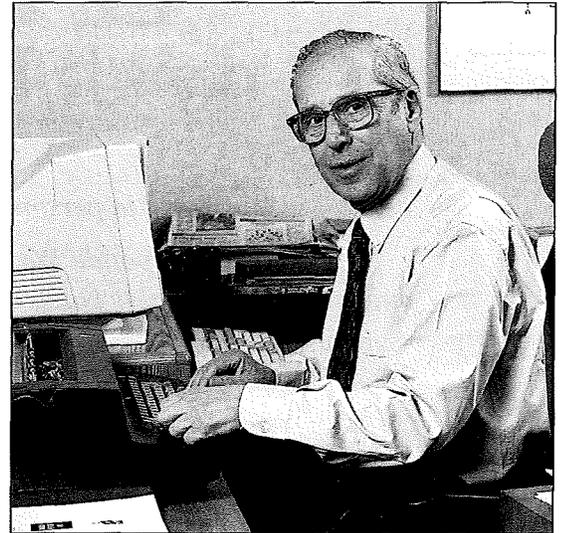
Ceux d'entre nous qui ne sont plus des enfants (hélas !) savent que dans la vie, même les bonnes choses ont un prix. En avons-nous pour notre argent ? C'est toute la question.

Lorsqu'il s'agit d'un programme aussi mal compris que la politique linguistique du Canada, le débat est souvent obscurci par des affirmations trompeuses sur le prix qu'il en coûte au contribuable. Elles témoignent certes de l'imagination de leurs auteurs, mais non d'un grand souci d'exactitude.

Voici les faits. En 1992-1993, le « bilinguisme » (entendu dans son acception large pour inclure tous les frais possibles) a coûté aux contribuables canadiens environ 650 millions de dollars.

C'est une somme importante, mais elle ne s'approche d'aucune façon des milliards annuels que citent les détracteurs du bilinguisme.

Environ 40 p. 100 de cette somme, soit 260 millions de dollars, consistent en paiements de transfert aux provinces et aux territoires pour des programmes linguistiques qui servent directement à former les étudiants canadiens en vue de l'avenir. Devons-nous entièrement délaissier ce domaine de l'éducation ? Ou le



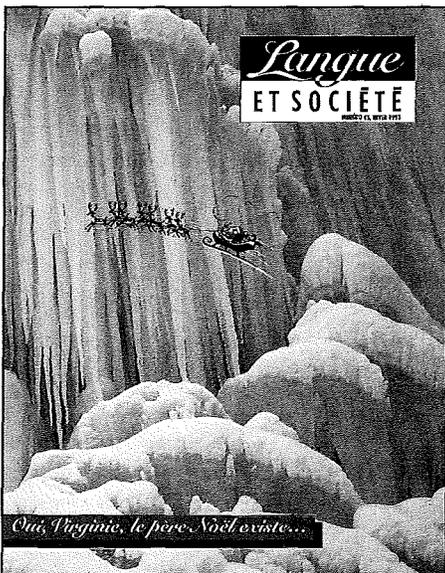
gouvernement fédéral devrait-il simplement se décharger de ces coûts sur les provinces et prétendre hypocritement avoir épargné sur les deniers publics ?

Oscar Wilde disait que les cyniques connaissent le prix de tout sans connaître la valeur de rien. Dans l'évaluation de ce qu'il en coûte pour offrir aux Canadiens des services dans les deux langues, il faut également penser aux coûts sociaux qu'entraînerait le fait de ne pas être juste envers tous les Canadiens. Pour toute question sociale, on ne peut séparer les notions de coûts et de justice.

Oui, la politique linguistique canadienne a son prix. Tout comme la justice. Qu'ont à proposer les détracteurs du bilinguisme des services fédéraux en échange d'une politique équitable qui permet au gouvernement fédéral de rejoindre la vaste majorité des Canadiens, soit 98,6 p. 100 d'entre eux, grâce à l'usage de nos deux langues *là où c'est logique et nécessaire ?*

Selon Mark Twain, ce n'est pas ce que les gens ignorent qui leur fait du mal, c'est ce qu'ils croient savoir en ignorant que c'est faux.

Victor C. Goldbloom



Le Commissaire et son équipe vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur. Que cette nouvelle année nous amène tous à resserrer nos liens.

LE PÈRE NOËL...

dans la langue de son choix !

GILLES LAFRAMBOISE*

Quelle est la personnalité canadienne la plus connue à l'étranger ?

Si vous avez répondu Wayne Gretzky ou Céline Dion, vous n'y êtes pas du tout puisqu'il s'agit du père Noël, ce personnage légendaire chargé de distribuer des cadeaux aux enfants pendant la nuit de Noël.

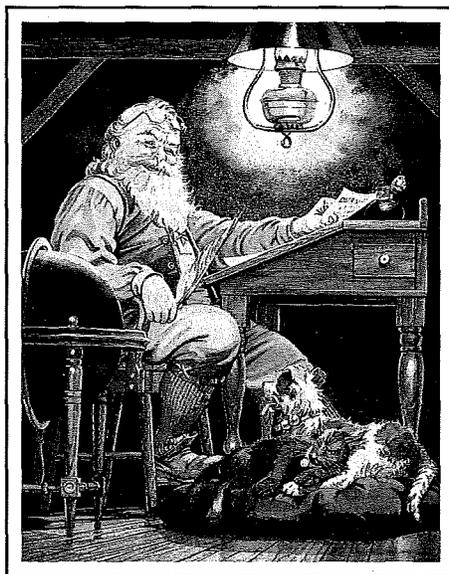
Comme tout le monde le sait, ce modeste Canadien a établi son quartier général au pôle Nord, à la limite extrême d'un pays de glace. Il ne descend « dans le sud » que durant la saison des Fêtes pour rendre visite à ses petits amis et pour remettre des étrennes à tous ceux et celles qui ont été sages.

Cette histoire est tellement connue que chaque année, plus d'un million d'enfants du monde entier écrivent au père Noël, au Canada, pour qu'il ne les oublie pas le 25 décembre. Il va sans dire que le vieux bonhomme et ses petits lutins font toujours appel à quelque 10 000 employés et retraités de la Société canadienne des postes pour répondre à ces montagnes de lettres provenant des cinq continents.

Dans la langue de son choix

Selon un porte-parole des Postes, Jim Phillips, « le père Noël se fait un devoir de répondre aux enfants dans la langue de leur choix ». Et quand on est le père Noël, la langue choisie peut être évidemment l'une des deux langues officielles, soit le français et l'anglais, mais aussi l'italien, l'espagnol, le portugais, le polonais, le russe, le hongrois, le vietnamien, le braille, l'allemand, le grec, l'inuktitut, le japonais, le roumain, le tchèque ou le lituanien. Dix-sept langues au total !

Lorsque la Société canadienne des postes ne réussit pas à trouver dans ses rangs des bénévoles capables de répondre à un enfant dans sa langue, on n'hésite



pas à recourir aux services d'un lutin à l'extérieur de la grande famille postale pour ne pas décevoir le correspondant étranger qui s'est adressé au plus célèbre habitant de notre pôle Nord.

Lancé à Montréal en 1973, le Programme de lettres au père Noël s'est étendu à l'ensemble du pays en 1983. Cette année, pour souligner le dixième anniversaire du programme national, la Société a décidé de publier un recueil bilingue de quelques-unes des plus jolies lettres reçues en 1992.

Selon M. Phillips, le programme de lettres vient seconder les efforts que déploie la société d'État dans le domaine de l'alphabétisation, entre autres. En

accordant au père Noël son propre code postal (HOH OH0), on veut aussi favoriser l'utilisation d'une adresse complète.

Combien de lettres recevra le père Noël cette année ? Il est difficile de répondre à cette question, d'expliquer le porte-parole des Postes, parce que la réaction des enfants dépend souvent des sautes d'humeur des « grands ».

Ainsi, lorsque la Lituanie s'est affranchie de l'ancienne Union soviétique et que les jeunes de ce nouveau pays ont pu voir leur premier défilé du père Noël à la télévision (celui de Toronto), plus de 15 000 lettres de Lituanie sont arrivées au Canada en quelques semaines.

« Nous avons aussi remarqué que les enfants vivant là où la guerre et l'instabilité politique sévissent, ont tendance à se confier davantage au père Noël, d'ajouter M. Phillips. Cela a été le cas pour les enfants de l'ancienne Allemagne de l'Est il y a quelques années et de Sarajevo, plus récemment. »

Un père Noël, des pères Noël...

La Société canadienne des postes n'est pas la seule à venir en aide au père Noël durant la saison des Fêtes. Comment voulez-vous qu'il réponde aux centaines d'invitations qu'il reçoit ? Comment peut-il « trôner » dans des dizaines de centres commerciaux en même temps ? S'il a pu réussir cet exploit, c'est grâce à des gens comme Henri Paquet.

Il y a trente-trois ans, cet ancien comptable de Montréal a fondé l'Association des pères Noël de la province de Québec, non seulement pour soulager l'illustre personnage, mais aussi pour occuper un créneau boudé par plusieurs. La petite association est intégrée aujourd'hui au Service de promotion et de publicité de Montréal Inc., qui regroupe plusieurs sociétés et emploie près d'une centaine de personnes durant toute l'année.

Le groupe prépare des expositions et fournit des imprimés, des musiciens et des animateurs. Il fabrique aussi des décors de scène et des kiosques, confectionne des costumes, des masques, des perruques, et « loue » des personnages comme le père Noël, la Fée des étoiles, Astérix et Obélix, Yogi l'ours, les Pierrafeu et même les tortues Ninja...

« Dans une région comme Montréal, raconte M. Paquet, on constate rapidement que le père Noël doit être bilingue. » L'entrepreneur montréalais a fait du bilinguisme une condition d'emploi au même titre que la taille et le poids.

« Ce n'est pas aux enfants à s'exprimer dans la langue du père Noël; c'est au père Noël à parler aux enfants dans leur langue », dit-il. Selon cet expert, tout se

Cher Père Noël

On peut obtenir ce recueil dans la plupart des librairies, auprès de certains comptoirs postaux, ou encore le commander auprès du :

Centre national de philatélie
Société canadienne des postes
Succursale 1
Antigonish (Nouvelle-Écosse)
B2G 2R8

Tél. : 1 800 565-4362



jouerait dans les premières secondes. « Si mon père Noël n'arrive pas rapidement à reconnaître la langue de l'enfant, d'expliquer M. Paquet, l'enfant se replie sur lui-même et peut se mettre à pleurer parce qu'il ne comprend pas. » C'est la raison pour laquelle les entreprises dirigées par M. Paquet donnent aussi des « cours de père Noël » pour éviter de telles situations désagréables.

Aussi, pour ne pas décevoir sa clientèle, M. Paquet s'assure que le père Noël qu'il

affecte au centre commercial d'un quartier italien de Montréal parle français, anglais et italien. Dans un autre quartier, son père Noël parle français, anglais et... portugais. « J'ai même déjà engagé un père Noël noir pour la communauté haïtienne de Montréal qui me l'avait demandé », ajoute M. Paquet. ■

* Gilles Laframboise est un collaborateur régulier de *Langue et Société*.



Photo : Peter Walton/Superstock

Prix BILCOM

Le Prix BILCOM est décerné à une personne qui, au cours de sa carrière, a contribué de façon remarquable à répandre l'usage du français dans le milieu québécois de l'aéronautique. Le récipiendaire de cette année est Yvan Miville-Deschênes. Ce contrôleur aérien, qui compte vingt-cinq années de service, avait participé aux exercices de simulation dans le cadre de l'Étude des communications bilingues (BILCOM) à la fin des années 70. Cette étude avait inspiré les conclusions du rapport de la Commission d'enquête sur le bilinguisme dans l'espace aérien au Québec. L'astronaute Marc Garneau a reçu ce prix en 1985. Les talents de vulgarisateur scientifique de M. Miville-Deschênes, à la radio et à la télévision, sont bien connus dans la région de la vieille capitale.

Un 9^e Prix BILCOM a été remis le 23 octobre dernier lors du 18^e congrès de l'Association des gens de l'air du Québec inc., qui a eu lieu à Sainte-Foy.



Une proposition pour combattre l'ign

GILLES LAFRAMBOISE

Pas plus tard que cinq jours après les récentes élections fédérales, le groupe Dialogue Canada organisait une rencontre nationale pour favoriser la coopération entre tous les Canadiens.

Selon Jeff Graham, président de l'organisme national, le résultat du vote ne doit pas inciter au découragement. Au contraire, il vient confirmer qu'il est urgent de combler le fossé d'incompréhension qui s'est creusé entre les Canadiens. « Selon nous, les problèmes du Canada proviennent en grande partie d'une absence de communication entre les différentes composantes de ce pays », d'expliquer M. Graham.

Pour le groupe qu'il dirige, la majorité des Canadiens et des Canadiennes est toujours disposée à en arriver à un consensus dans le respect mutuel des différences. C'est la raison pour laquelle Dialogue

Canada a proposé récemment aux partis politiques fédéraux de lancer « un programme permanent qui permettra aux Canadiens de mieux se connaître et d'apprécier leur pays à sa juste valeur ».

Selon M. Graham, « le temps est venu pour tous les partis politiques de reconnaître la responsabilité permanente du gouvernement fédéral de promouvoir des programmes d'information et d'échanges de nature non partisane, non pas pour prêcher ou pour convertir les gens, mais pour permettre aux Canadiens d'appuyer leurs décisions politiques et leur engagement envers la société canadienne sur une meilleure compréhension des uns et des autres, d'une part, et de la nature de leur société, d'autre part ».

Le document remis aux partis politiques souligne qu'« il est miraculeux, dans un

certain sens, que les Canadiens aient pu travailler ensemble aussi longtemps, de façon relativement paisible, sans aucun programme particulier destiné à faire connaître les uns aux autres, surtout si on considère que l'éducation est morcelée en douze juridictions et que les médias sont dominés par les Américains ».

Selon Dialogue Canada, ce phénomène s'explique peut-être par le fait que la plupart des Canadiens pouvaient vivre dans leur coin de pays isolé tout en comptant sur les grands projets nationaux et sur les élites politiques pour faire la promotion de leurs intérêts communs. Aujourd'hui, les choses évoluent dans le sens contraire comme l'a bien rappelé l'élection fédérale.

L'organisme cite à titre d'exemples l'évolution de la structure commerciale et des politiques gouvernementales qui ont



prance

affaibli de nombreux liens assurés traditionnellement par les médias, les moyens de transport et les institutions communes.

« Ce relâchement des liens », peut-on lire dans le document remis aux partis politiques, « sera encore accentué par la situation nouvelle qui résultera de l'entrée massive d'émissions de télévision américaines transmises par satellite. Dans ces nouvelles conditions, il sera encore plus difficile pour les Canadiens de maintenir des contacts entre eux, même à l'occasion d'événements politiques, sportifs, culturels ou économiques d'envergure nationale. »

Il est affligeant de noter ici que durant la récente Série mondiale de baseball, on retrouvait sur le réseau canadien CTV non seulement les images du réseau américain CBS, mais aussi les descriptions des

commentateurs de ce même réseau. Les amateurs des Blue Jays, nationalistes ou pas, ont dû se résoudre à voir leurs héros grâce aux bons offices d'une chaîne des États-Unis, et ce même si la moitié des parties ont été disputées au Skydome de Toronto...

Connaître le Canada

Dialogue Canada constate qu'il n'existe pas en ce moment de programme pan-canadien « officiel et continu » destiné à aider les Canadiens et Canadiennes à connaître leur société et à se connaître les uns les autres.

Le programme Connaître le Canada proposé par Dialogue Canada viserait à promouvoir et à administrer des programmes du gouvernement fédéral tout en soutenant des projets du secteur privé. On poursuivrait ainsi deux buts : le premier serait d'aider les Canadiens à mieux connaître le Canada et ses institutions, le deuxième serait d'aider les différentes parties constituantes de la société canadienne à mieux se comprendre mutuellement.

Le programme comprendrait deux directions institutionnelles, l'une fonctionnant à l'intérieur du ministère du Patrimoine canadien et l'autre comme une agence distributrice de fonds en appui aux initiatives du public. Selon Dialogue Canada, ces initiatives pourraient comprendre des échanges, des concours, des projets éducatifs, des programmes touchant la communication et la presse écrite et parlée.

Du côté du ministère du Patrimoine canadien, on pourrait s'occuper notamment de l'appui aux études canadiennes, des recherches sur le degré de connaissance que les Canadiens ont de leur pays et de ses institutions, de la promotion des emblèmes et des événements nationaux, et de l'établissement éventuel d'un regroupement pour la jeunesse.

Si l'initiative de Dialogue Canada recevait l'aval du nouveau gouvernement fédéral, l'agence distributrice de fonds serait établie comme une société d'État faisant rapport au Parlement. Elle serait indépendante et neutre, et bénéficierait d'un financement statutaire de base.

Le texte remis aux partis politiques quelques mois avant l'élection précise que « les objectifs de l'agence seraient de réagir aux initiatives des secteurs privé et bénévole, et du mouvement coopératif, d'une façon indépendante et non partisane ».

En plus de financer des projets, l'agence, de concert avec le ministère du Patrimoine canadien, fournirait une évaluation continue de la connaissance que les Canadiens ont de leur société.

... il n'est jamais trop tard si on désire résoudre une fois pour toutes les vrais problèmes qui se posent, les problèmes découlant de l'ignorance et de la désinformation.

D'où viendra l'argent ?

En cette ère d'« économisme », le financement d'un tel programme ne peut que susciter des interrogations. Dialogue Canada propose donc que le budget de Connaître le Canada soit établi en fonction du montant total dépensé pour l'éducation au Canada.

« Nous proposons que ce financement soit d'environ 0,05 p. 100 des sommes dépensées en éducation au Canada, ce qui équivaldrait à un investissement d'environ 25 millions de dollars, divisé également entre le ministère du Patrimoine canadien et l'agence Connaître le Canada. »

Pour le président de Dialogue Canada, Jeff Graham, « il est tard pour agir, mais il n'est jamais trop tard si on désire résoudre une fois pour toutes les vrais problèmes qui se posent, les problèmes découlant de l'ignorance et de la désinformation ». ■

COMMENT HABITER une langue maternelle

DANIÈLE LETOCHA*

Dans son autobiographie incisive et spirituelle, intitulée *C'est moi qui souligne* (1989), Nina Berberova raconte ses discussions littéraires avec Vladimir Nabokov. « Au fond, pour des hommes de son espèce, l'appartenance à une nationalité ou à une langue déterminée ne joue plus un rôle essentiel », note-t-elle. Chez lui, comme chez Strindberg, Wilde, Conrad et Santayana — j'ajouterais Julien Green et Jack Kerouac à sa liste —, elle voit émerger « un phénomène culturel nouveau » à savoir qu'ils écrivent parfois, sinon toujours, dans une langue qui n'est pas la leur. Et elle conclut : « Chez Kafka, Joyce, Ionesco, Beckett, Jorge Luis Borges et Nabokov, la langue maternelle a perdu le sens étroitement national qu'elle avait, voici quatre-vingts ou cent ans. »

Mais s'agit-il de perte ou de gain ? Cela dépend par quel bout de la lorgnette on regarde : celui de la langue de départ ou celui de la langue d'arrivée. C'est ainsi que, dans un brillant essai paru dans le magazine *Time*, au printemps dernier, Pico Iyer, également exilé volontaire, inventorie la renaissance de l'anglais littéraire qu'on doit aux écrivains de la périphérie (indiens et antillais surtout) chez lesquels l'anglais est langue seconde ou tierce. Non seulement insiste-t-il sur la richesse, l'éloquence et la couleur inédites de ces écritures, mais il en montre la réverbération dynamique chez les écrivains britanniques, interpellés par cette irruption imprévue.

* Danièle Letocha a publié une trentaine d'études sur Bodin, Machiavel, La Boétie, Modrévius, etc. dans le cadre d'une théorie de la modernité politique en Occident. Elle est professeure agrégée au département de philosophie de l'Université d'Ottawa. Elle a enseigné au Québec, en Ontario et en France.

Doit-on en conclure que, dans notre village global, les rapports de chaque locuteur à sa langue maternelle ont désormais perdu leur caractère privilégié ? Ce serait, à mon sens, une erreur. Car Berberova et Iyer s'intéressent à un phénomène certes majeur, mais qui demeure avant tout un fait de littérature plutôt qu'un fait anthropologique. Cette mutation esthétique les intrigue précisément parce qu'elle semble transgresser les lois de notre histoire culturelle moderne. Il s'agit bien de modernité : presque tout le Moyen Âge et la Renaissance ne se sont-ils pas exprimés en latin ?

**Il serait naïf
de croire que
la dégradation
des rapports à
la langue maternelle
au Québec constitue
un cas absolument
singulier.**

J'emprunterai au modèle de Fernand Dumont pour distinguer ici deux registres : d'une part celui de la culture première, commune et reçue à titre d'évidence culturelle, auquel appartient la langue maternelle et qui nous enracine dans un monde symbolique collectif à peu près cohérent; d'autre part celui de la culture seconde, construite et personnelle, exprimant les ruptures et tensions internes caractéris-

tiques de la liberté critique. La littérature, comme toute création formelle, ressortit à la logique de la culture seconde, celle des gens « cultivés », tandis que le rapport intuitif à la langue maternelle se situe au fondement même de la culture première, comme donnée anthropologique cimentant le champ culturel. La différence est claire : chacun a une langue maternelle mais tous ne produisent pas des œuvres littéraires. Les rapports à la langue maternelle conditionnent néanmoins (par des médiations complexes qui peuvent inclure un changement de langue) l'accès au monde de la création. Deux postulats gouvernent ma lecture : d'abord, en matière culturelle, il est aussi difficile de conserver que d'innover; ensuite, les pathologies de la langue maternelle grèvent l'aptitude à créer.

La question qualitative

Ce que masquent les chiffres des savoirs positifs, c'est la vitalité de la langue maternelle. L'expansion, le cas échéant, n'est pas nécessairement preuve de santé. Je m'arrêterai au seul point de vue qualitatif, à l'échelle de notre siècle, pour soumettre quelques réflexions personnelles sur les pathologies des rapports à la langue maternelle. Il m'est évidemment impossible d'enlever mes lunettes de professeur, exerçant en français et en anglais, dans une faculté bilingue. Mes demi-verres me permettent pourtant d'apercevoir en levant les yeux, autre chose autrement. Gardons-nous d'abord de l'illusion d'un « âge d'or » perdu à restaurer. Les solutions à nos problèmes se trouvent dans le présent ou ne se trouvent nulle part.

J'estime que notre situation est inédite à plusieurs titres. Jamais on n'a connu et mesuré l'état de la langue maternelle d'une aussi large tranche de la population

des États dits avancés : c'est l'effet d'une scolarisation plus large et plus longue. Cela signifie qu'on ne peut plus s'appuyer sur une élite instruite transmettant à ses enfants, par la famille, des compétences linguistiques précises sur lesquelles l'enseignement universitaire comptait. L'école publique a-t-elle remplacé ces mécanismes ? Peut-elle le faire ? Je ne crois pas que d'ajouter par décret une heure de français par semaine à l'école française, d'y interdire l'usage

**Au-dessous
d'un certain seuil
de maîtrise lexicale,
tel terme inconnu
ne peut plus
se comprendre
par le contexte,
lui-même opaque.**

de l'anglais dans la cour de récréation, ou encore d'émettre des directives terminologiques officielles puisse supprimer le « laisser-aller » dans la langue parlée ou écrite d'une population. On a eu raison de dire, en ce sens ponctuel et extérieur, qu'il est chimérique de légiférer sur la langue des citoyens. Que doit faire, alors, l'institutrice à laquelle on confie une classe dont la majorité des élèves sont de diverses langues maternelles étrangères à la société d'accueil ? Les grandes migrations touchent aussi l'Europe de l'ouest et ce cas se présente fréquemment à Villeurbanne et à Marseille, à Londres et à Stuttgart. Et qu'advient-il des enfants français, anglais et allemands dont la langue maternelle est la langue nationale, dans ces mêmes classes ?

On voit combien il serait naïf de croire que la dégradation des rapports à la langue maternelle au Québec constitue un cas absolument singulier et exceptionnel.

Mon expérience auprès d'étudiants anglophones du premier cycle universitaire m'a d'ailleurs convaincue de leurs carences linguistiques profondes et généralisées, quoique d'un profil différent de celui de leurs camarades de langue française : il s'agit plutôt de difficultés à repérer les niveaux de langue et à sortir d'un style oral familier très déficient, à marquer stylistiquement l'importance d'un mot (au lieu de le souligner mécaniquement) et à saisir le sens des textes de lecture « obligatoire » ; enfin, ils semblent incapables de dépasser la collection de citations accumulées au hasard autour d'un thème. J'ai pu constater combien l'étudiant anglophone moyen se sent perdu lorsque j'annonce qu'il n'y a pas de *textbook* dans mon cours, c'est-à-dire qu'il doit comprendre et noter un discours oral qu'il ne pourra pas transcrire tel quel à l'examen. J'entends des commentaires analogues de la part de mes collègues italiens, belges, français ou écossais. L'inquiétude est devenue générale devant la pauvreté des moyens linguistiques des étudiants dans leur langue maternelle. Et pourtant, je vois bien que la plupart des nôtres ont appris à jongler avec un langage nouveau : celui de l'informatique, qu'ils maîtrisent et savourent. Faut-il penser que le problème est inhérent à l'usage d'une langue maternelle ?

Une vieille histoire ?

En 1917, déjà, Jules Fournier — un cousin de ma grand-mère — critiquait vertement, dans ses deux lettres sur « La langue française au Canada », l'ouvrage du même titre que Louvigny de Montigny — un cousin de mon grand-père et pédant patenté — avait publié, l'année précédente, sur les malheurs de notre langue maternelle et sur les moyens d'y remédier. Ceux-ci se résument à trois mesures : vigilance personnelle, lecture des grands auteurs, pratique des exercices dits « Corrigeons-nous ». L'éditorialiste Fournier se fâche et fustige une telle naïveté. Dans une langue voltairienne, il entreprend de démontrer que l'usage de la langue maternelle n'est pas celui d'une horloge qui marche bien ou mal et dont

on change les pièces mécaniques au besoin. Fournier part du principe qu'on n'est pas ici dans l'ordre de l'avoir mais dans celui de l'être et qu'il existe des seuils de conscience linguistique : il faut avoir franchi un seuil de qualité pour sentir le problème, dit-il. C'est la conscience de soi, de son honneur et de sa « race » (comme on disait alors pour désigner la culture) qui est malade. Réduisant trop rapidement la dimension socio-linguistique à une échelle individuelle, il plaide : à elle seule, la présence de l'anglais n'explique pas l'insouciance ni la négligence linguistique des Canadiens français. C'est l'attitude qui compte ; c'est la détermination à se prendre en main et à se discipliner soi-même, individuellement et par la suite, collectivement. Empâtement, veulerie, paresse, lourdeur, voilà les causes. Fournier nous conduit donc au versant anthropologique de la culture première. Il donne un nom à cette pathologie culturelle : « c'est le mal de l'à peu près ».

**À l'étudiant moyen,
la norme grammaticale
paraît vaguement
terroriste.**

Quelle pathologie ?

De quoi s'agit-il exactement ? Pour celui qui, comme moi, n'est pas linguiste de profession, quels sont les symptômes de l'incompétence dans la langue maternelle ? Parlons de la majorité des étudiants francophones que je connais, en première année universitaire, et prenons d'abord un point de vue descriptif sur deux types de problèmes : lexicaux et syntaxiques. Il y a une carence, flottement et pauvreté dans la fonction lexicale élémentaire, celle qui nomme l'extérieur pour en faire un monde intelligible et apprivoisé : un monde linguistique qu'on puisse habiter par l'intuition. Cette appropriation active,



lorsqu'elle réussit, apprivoise de même le monde intérieur pour y mettre non pas de l'ordre mais *un* ordre.

**L'Université
s'est secondarisée.
Mais elle n'effectue pas
la tâche fondamentale
de l'école secondaire.
Elle colmate, vulgarise
et passe.**

Or l'éventail du vocabulaire observable en classe, dans mon bureau et dans les travaux est très restreint et l'usage, erroné. Oralement, le locuteur donne l'impression d'hésiter, de se répéter, de buter contre un mur. Il change de terme deux fois, trois fois, comme s'il parlait dans une langue seconde. Souvent, on l'entend abandonner son énoncé et chercher un appui affectif par l'appel à une intersubjectivité chimérique : le fameux « tu sais ce que je veux dire ? » La communication est tendue, pénible, dès qu'on ne peut plus compter sur une complicité de copains. Bref, la composante affective se trouve surchargée dans la mesure où la maîtrise lexicale fait défaut. Je ne parle pas ici de nuances stylistiques. Je ne me préoccupe pas essentiellement de l'impuissance à choisir entre des connotations du type *gras, gras-souillet, replet, bouffi, obèse*, etc. Je parle simplement de mettre la main sur la dénotation neutre, une cellule sémantique isolée et bornée : le mot juste. Lorsqu'on lui parle, l'étudiant est souvent mystifié. Il prend l'usage courant, soigné et précis pour un niveau de langue technique, tant les mots de sa propre langue lui paraissent exotiques. Au-dessous d'un certain seuil de maîtrise lexicale, tel terme inconnu ne peut plus se comprendre par le contexte, lui-même opaque. Le dictionnaire

ne peut presque rien pour ces étudiants. Et comment ces derniers peuvent-ils comprendre les remarques du genre : « impropre », « vague », « pléonisme », « répétitif » ou « sans rapport avec la question » inscrites sur leurs travaux ? Je ne dirai rien des anglicismes lexicaux ; c'est une question trop connue.

Avant même de considérer le brouillage de la communication intersubjective, la question de la reconnaissance de soi-même se pose de façon aiguë. L'impuissance à s'appropriier les mots de sa langue maternelle coupe l'accès à l'organisation de la perception, c'est-à-dire à la structuration du sens que toute langue opère et qui fait qu'on pense en sinto ou en hongrois, en swahili ou en grec. En principe, les catégories concepts et images se soudent aux mots par un lien d'immédiateté et d'évidence qui n'existe que dans le rapport à la langue maternelle.

C'est la sûreté de l'intuition. La pathologie que je vise caractérise la situation où les mots ne passent pas du côté du locuteur, comme une puissance personnelle à son service : ils restent à distance, fuyants, instables, obscurs, ennemis, donc étrangers. L'étudiant connaît cette expérience d'exil hors de son monde linguistique premier. Ou bien il décide d'entreprendre la conquête de sa langue, tâche extrêmement ardue lorsqu'on a déjà dix-huit ans, ou bien il reste enfermé dans l'insularité, dans les « états d'âme » globaux d'une subjectivité peu différenciée. L'incompétence lexicale engendre une sorte de comportement autistique. Ce qu'on appelle individualisme, aujourd'hui, recouvre plutôt cette soustraction paralysante.

Curieuse dépossession, remarquait Jean-Louis Roux, dans un essai publié au cours de l'été dernier par *Le Devoir*. Des

L'INSTITUT CANADIEN DE TECHNOLOGIE LINGUISTIQUE

GEORGES ROCHON*

L'Institut canadien de technologie linguistique (ICTL), un organisme autonome à but non lucratif, a été inauguré le 1^{er} octobre 1993. Selon le président de l'Institut, Jean-Guy Haché, l'ICTL a pour mission la recherche, la mise au point et l'application d'une technologie qui permettra un jour aux ordinateurs d'utiliser le langage humain pour effectuer des tâches telles la reconnaissance et la compréhension de la parole et de l'écriture, ainsi que leur reproduction et leur traduction ou interprétation.

Ce centre national de technologie de pointe, dont le siège social est situé sur le campus de l'Université de Moncton, a vu le jour grâce à une mise de fonds importante consentie par le gouvernement fédéral par le truchement d'un programme de recherche et de développement d'envergure dans le domaine des technologies de communication. L'Institut bénéficie également d'un appui important de la part de l'Université de Moncton, de NBTel, de l'Université du Nouveau-Brunswick, du Conseil du Trésor du Canada et du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Outre les deux universités et NBTel, les organismes membres de l'Institut sont Assomption Vie, IBM Canada, les Services gouvernementaux

étudiants — comédiens, Québécois francophones, qui avaient mémorisé un rôle classique, pouvaient le jouer avec une conviction (et une diction) parfaitement française et vraie. Pourtant, ils alternaient entre cette langue et un « joual » étrié, monosyllabique et bancal dès qu'ils quittaient ce rôle pour s'adresser aux camarades ou au metteur en scène, pendant le travail de répétition. « Sont-ils bilingues dans leur propre langue ? » se demandait Roux, intrigué par ces jeunes gens fort doués.

À la carence lexicale s'ajoute une désagrégation distincte : l'incompétence syntaxique. C'est la perte des règles de construction d'un monde à soi à travers des règles générales et conventionnelles. Le discours oral ne peut plus, alors, que mimer des formes simplistes, stéréotypées et souvent fautives : aussi primaires que l'environnement linguistique

imposé. Or les panneaux-réclame, la publicité des médias, les slogans politiques et même les messages gouvernementaux qui nous entourent et nous harcèlent sont savamment calculés pour refléter l'indigence commune et permettre par là une identification des spectateurs avec le contenu. On vient ainsi consacrer et légitimer la médiocrité. Nulle part, on ne voit de norme.

Je constate en classe que le degré d'abstraction où s'articulent les formes syntaxiques, c'est-à-dire les rapports entre les mots ou les clauses, n'est pas identifié. Il n'est donc pas maîtrisable. Par exemple, il devient quasi impossible d'expliquer l'écart entre « ce que je me rappelle » et « ce dont je me souviens », même en évitant les catégories barbares de transitivité directe et indirecte. Le lieu formel où opère cette nécessité n'existe pas pour l'étudiant moyen. La norme

grammaticale lui paraît vaguement terroriste. Il devine qu'il a tort d'avance et démissionne. De même, des étudiants anglophones ont souvent entrepris de me prouver que le subjonctif n'existait pas en anglais puisqu'ils n'en avaient jamais entendu parler. Il est évident que ces locuteurs, de part et d'autre de notre dualité linguistique, ne sont guère instrumentés face à leur langue maternelle. C'est pourquoi ils fuient la complexité que la syntaxe permettrait de contrôler et d'orienter. D'un côté, ils décodent fort bien (passivement, il est vrai) la syntaxe visuelle des bandes dessinées; mais du côté linguistique, dans leur monde flou, tout demeure arbitraire et l'arbitraire du professeur s'ajoute au reste.

Non seulement la ponctuation est-elle absente ou aléatoire, mais les connecteurs logiques simples tels « en effet », « au contraire », « pourtant », « or », « de même », « ainsi », « par suite » et « aussi » deviennent vite menaçants s'il faut les employer pour obtenir la note de passage. L'étudiant les distribue au hasard. À l'écrit, le discours reste désespérément accroché au régime narratif ponctué de « puis...puis...puis ». Problèmes très graves, a fortiori, lorsqu'il s'agit de contrôler des locutions conjonctives qui seules créent une perspective logique rigoureuse et fine. En effet, au-delà de la clarté des mots, la syntaxe fait peser sur le discours la distance critique et les choix personnels. Elle travaille le discours de l'intérieur. Elle introduit *mon* ordre. Qu'on nous permette d'insister sur un point : la structure syntaxique de toute langue constitue un tout cohérent dans sa particularité. La logique du français n'est pas celle de l'anglais. Sans une maîtrise qui atteint ce qu'on appelle le sens de la langue, directement lié à sa syntaxe, on ne peut plus faire barrage aux calques structurels, si courants chez les francophones. On l'a souvent remarqué : celui qui dit « L'homme que je travaille pour » est plus détruit que celui qui dit « J'ai un bon *coach* ». La compétence syntaxique est la clef d'une pensée linéaire et cumulative, capable de relativiser et de qualifier des expériences dans la cohérence, ➔

Canada, John Chandioix experts-conseils inc., Industrie Canada et Développement économique et Tourisme Nouveau-Brunswick.

Les travaux de l'Institut seront en grande partie de caractère pratique et comprendront, par exemple, les échanges de technologies, l'évaluation de matériel informatique et de logiciels, la promotion, l'innovation et la diffusion d'information technique. Il entreprendra également, dans une moindre mesure, des activités touchant à la formation et à la recherche orientée vers la mise au point de meilleurs systèmes, en vertu d'ententes de partenariat conclues avec d'autres centres et organismes, au Canada et à l'étranger. Sur le plan international, l'ICTL a déjà conclu des ententes de collaboration avec des organismes de recherche au Japon, aux États-Unis et en Europe.

Le créneau des technologies linguistiques est une composante d'un marché plus grand découlant de l'usage répandu de la technologie informatique parmi le grand public. Ce marché d'envergure, dont la valeur est censée atteindre, au bas mot, 2,5 milliards de dollars en l'an 2000, regroupe les États-Unis, le Canada, l'Europe et les pays asiatiques du littoral du Pacifique. Fortes de l'appui que leur offre l'ICTL, les industries canadiennes de la langue bénéficieront de conditions favorables qui leur permettront d'approvisionner les autres fournisseurs de produits et de services canadiens en technologies linguistiques d'importance capitale pour quiconque désire se mesurer à la concurrence et communiquer avantageusement sur le marché mondial. ■

* Georges Rochon est un rédacteur-réviseur à la pigo de Hull.

quitte à reconsidérer ses erreurs. Le mal de l'à peu près est très grave du fait que, dans l'approximation, on ne fait même pas d'erreurs (discernables et rectifiables); on ne fait rien du tout. On ne pense pas. On a perdu la sûreté de l'intuition. La culture première ne s'accommode pas d'un usage fragmentaire. Elle exige qu'on observe des règles précises.

Sans ce pouvoir syntaxique sur son propre champ de conscience, l'esprit barbote dans le semblable, au-dessous du seuil de discernement entre le vrai et le faux, entre l'acceptable et l'inacceptable, entre l'original et l'ordinaire. Il ne peut ni articuler ni orienter un projet clair. La construction de l'identité personnelle se trouve ainsi compromise. Et ce qu'on entend et lit, ce sont des énoncés de la forme. « Disons que ... » d'où la fonction « je » est apparemment absente. Considérons les discours typiques où le « je » vide, le « nous » grégaire et le « on » impersonnel se chevauchent dans la zone grise d'une identité molle, comme l'est la langue maternelle.

Quelles conséquences ?

Il me semble qu'il y a un phénomène réellement nouveau dans la conjonction de deux pertes : d'un côté, l'individu reste sous le seuil de l'auto-correction dans sa langue maternelle; de l'autre côté, une majorité, dans une génération d'étudiants, se révèle linguistiquement incapable d'accéder aux exigences du discours scientifique. Ce double plafonnement a contraint les institutions, seuls lieux possibles d'intervention corrective organisée, à s'ajuster à la baisse. On l'a dit et c'est exact : l'Université s'est secondarisée. Mais elle n'effectue pas la tâche fondamentale de l'école secondaire. Elle colmate, vulgarise et passe. Que les meilleurs étudiants réussissent ! Les autres, aux oubliettes ! La désaffection pour tous les formalismes (les formes linguistiques ne sont qu'un cas parmi d'autres) s'accroît. L'incompétence dans la langue maternelle reflète un affaiblissement du consensus langagier et donc une dépossession spécifique.

Tout ne dépend pas de l'école, cependant. Car, par ailleurs, les rapports à la langue maternelle sont tellement intimes qu'ils s'apparentent curieusement à l'éthique. Il est facile de constater qu'on associe à l'usage linguistique des idées de responsabilité et de liberté. Il plane un soupçon de quasi-trahison sur le Nabokov qui écrivait en anglais. Je puis faire vaguement honte à des étudiants qui acceptent un niveau lamentable dans leur langue : le Frère Untel (Jean-Paul Desbiens) l'avait fait éloquent dans ses fameuses *Insolences* (1960).

On reconnaîtra toujours une sorte de mérite chez le locuteur compétent et un plus grand mérite encore chez celui qui maîtrise également une seconde et une troisième langues.

Défendre sa langue, même très déficiente, peut devenir une question d'honneur. On peut se sentir personnellement humilié lorsqu'un personnage officiel la maltraite. C'est que la langue maternelle est constitutive des relations entre soi et soi-même. Le défi de la maîtrise d'une langue première relève en partie de la gestion de soi. On se déconsidère en tolérant sa propre incompétence, parce qu'on avoue aussi bien ce qu'on est que ce qu'on vaut. L'expression « laisser-aller » renvoie directement à l'obligation de se discipliner, de se plier à une sorte d'hygiène vitale et personnelle. Aucune institution (ni famille, ni école, ni média, ni loi) ne peut se substituer à la volonté de s'articuler soi-même et de rencontrer

autrui par la langue maternelle, au moins. C'est pourquoi on reconnaîtra toujours une sorte de mérite chez le locuteur compétent et un plus grand mérite encore chez celui qui maîtrise également une seconde et une troisième langues. C'est ce que Jules Fournier voyait clairement et son indignation m'intéresse encore. Je ne manque pas d'interpeller un étudiant sur son charabia quand je le crois capable de réagir méthodiquement, mais sans entretenir d'illusions sur l'ensemble de la situation.

Mes étudiants me paraissent aussi souffrir d'une carence spéciale, inconnue, même en milieu populaire, jusqu'aux années soixante environ. Elle est aujourd'hui très répandue et c'est une conséquence du rapport bancal à la langue maternelle. Sans l'aisance propre au *native speaker*, l'usage se coupe des fonctions ludiques de la parole et de l'écriture. L'humour a disparu; le plaisir du texte aussi. Les jeux de mots qui sont ceux de l'imaginaire poétique ne peuvent atteindre des locuteurs laborieux. Parce qu'il exige la maîtrise de la langue, ce que j'appellerais « l'érotisme » du discours leur échappe. Voici un puissant renforcement des apprentissages formels qui ne peut plus agir.

Autre conséquence : la perte d'habiletés élémentaires dans la langue maternelle fait un obstacle insurmontable à la lecture des œuvres écrites dans cette langue.

Presque toute l'expérience du groupe linguistique français appartient aux siècles de l'écriture. Le locuteur handicapé ne peut donc plus circuler à travers le paysage diversifié de la vision du monde véhiculée par sa langue. Si la lecture constitue le vecteur d'enrichissement et de différenciation le plus puissant pour améliorer les rapports à la langue, comment sortir du cercle vicieux, quand le courant contemporain disqualifie les sources passées, valorise l'information sur la simultanéité en mosaïque et prône la projection dans l'avenir ? Dans ce contexte, les langues maternelles, nécessairement reçues d'un passé, sont en train de perdre autre chose : leur pertinence. ■

Comment éviter les sables mouvants de la langue

JEAN FAHMY*

Si il est un mythe que notre époque a fini par enterrer définitivement, c'est bien celui selon lequel l'Académie française, corps vénérable et incontesté, codifierait au rythme d'une réunion par semaine, tous les mots de la langue française. Si jamais il y eut quelque vérité dans ce mythe, l'accélération foudroyante du cours des événements et le progrès indéniable des moyens de communications l'ont fait voler en éclats.

Nous vivons dans un monde où la vitesse est une vertu, et sur le continent où cette vertu est le plus farouchement pratiquée. Même dans le domaine du langage, à tout bout de champ, toute personne qui a accès à un média quelconque — écrit ou de préférence audio-visuel — donne libre cours à son imagination, et quelquefois à sa paresse : d'innombrables mots et expressions sont ainsi créés et diffusés à la vitesse de l'électronique partout dans nos foyers et dans nos bureaux.

On s'est vite rendu compte que la tour de Babel risquait de ne plus seulement abriter de nombreuses langues, mais même plusieurs idiomes de la même langue. D'où la nécessité de mettre un peu d'ordre dans ce foisonnement. Le gouvernement fédéral a donc décidé que, dans la sphère des activités qui sont les siennes, il fallait tenter de mieux s'entendre, sinon de mieux se comprendre. D'où la création d'un Programme de normalisation terminologique et linguistique, parrainé par le Secrétariat d'État du temps.



Le Programme, qui est aujourd'hui piloté par Services gouvernementaux Canada, se propose deux objectifs complémentaires. D'une part, on tentera patiemment d'harmoniser les terminologies et les usages linguistiques entre les ministères et, d'autre part, on essaiera de diffuser et de favoriser l'utilisation de cette nouvelle terminologie dans toute l'administration publique fédérale.

Il fallait incarner le Programme dans des structures. Une Commission générale de normalisation terminologique et linguistique du Canada a donc été mise sur pied et s'est mise résolument au travail depuis décembre 1992.

Ces appellations un peu longues et ces structures bureaucratiques recouvrent une réalité fort simple. Prenons quelques exemples qui l'illustreront.

Depuis la mise en œuvre de la réforme de la fonction publique canadienne connue sous le nom de Fonction publique 2000, les gestionnaires et les employés du gou-

vernement ont beaucoup plus de latitude dans la gestion des dépenses de leur service, dans le paiement des biens et des services qu'ils achètent, etc. Ils ont donc recours massivement (comme tout citoyen dans sa vie privée) à l'électronique pour faire leurs transactions financières. Ils utilisent ainsi des cartes de paiement, des cartes bancaires, des cartes de crédit, des cartes d'achat, etc.

Crédit, débit, achat, paiement... Il y a de quoi s'y perdre. Ces cartes jouent-elles vraiment des rôles différents ? Leur utilisation comporte-t-elle des chevauchements ? Les terminologues de la Commission se sont penchés sur la question et ont proposé des définitions qui ont fait l'objet d'un premier *Avis de recommandation* diffusé en septembre dernier dans toute la fonction publique et au-delà.

La Commission se penche à l'heure actuelle sur des questions qui sont importantes pour tout employé d'une institution fédérale qui est amené à rédiger des textes, depuis la note de service routinière jusqu'à un avis envoyé aux plus hautes instances. Quand faut-il employer la majuscule en anglais ? Quelles sont les différences et les aires d'utilisation de termes tels que « Premières Nations », « Indiens inscrits », « Indiens de plein droit », « Peuples autochtones », etc. ?

Comment définir « crédit parlementaire », « dépenses budgétaires », « recettes budgétaires », « opération budgétaire », « fonds en transit », « autorisation légale », etc. ?

Ce dernier exemple est particulièrement intéressant. Nous avons tous une connaissance plus ou moins précise de ce que sont des dépenses et des recettes budgétaires. Les fonctionnaires du Bureau du

* Jean Fahmy est directeur de la Liaison et des Organismes centraux au Commissariat.

Vérificateur général ou du Conseil du Trésor pourraient cependant nous prouver que cette connaissance est peut-être imprécise ou incomplète. D'où la nécessité d'être tous, à cet égard, sur une longueur d'onde précise. La Commission de terminologie veut justement établir les modulations de cette onde jusque dans leurs moindres variations.

La Commission n'est sûrement pas l'Académie française, mais elle a du pain sur la planche. Dans ses projets de travaux, il suffit de mentionner la question de la féminisation des titres en français, question épineuse entre toutes. Il vaut mieux cependant l'étudier en profondeur plutôt que de laisser les solutions émerger au gré des humeurs du moment, ou de ce qui est *politically correct* ce trimestre-ci.

Les terminologues de la Commission espèrent ainsi, bien modestement, aider un tout petit peu à créer, dans la confusion d'aujourd'hui, des outils qui nous permettront d'obtenir cette denrée si rare de nos jours : une communication, des dialogues clairs et compréhensibles. ■

NOTE

Les lecteurs qui aimeraient obtenir le texte des *Avis de recommandation* et d'autres documents sur les travaux de la Commission sont priés de téléphoner au secrétariat de la Commission, au (819) 994-5943, ou d'écrire à :

Services gouvernementaux Canada,
Direction de la terminologie et des services linguistiques, Division de la planification et de la normalisation,
Ottawa (Ontario) K1A 0M5.



Entrer dans la rotonde de l'Institut de formation linguistique de l'Université de Regina, c'est un peu comme s'immerger dans une communauté francophone nichée au cœur des Prairies.

Des journaux de langue française, y compris *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil*, sont éparpillés sur les tables basses. Des magazines populaires comme *Les idées*, *Être Québécoise* et *Décorag* sont glissés parmi les autres revues tapissant les rayonnages de livres. De la musique française coule de haut-parleurs surélevés et les chaînes francophones passent en vidéo, juste en appuyant sur un interrupteur du câble. L'odeur de café frais se mêle aux autres effluves venant du Café des Lys voisin. D'immenses fenêtres donnent sur le campus et partout on peut entendre le murmure du français.

Depuis sa création en 1988, l'Institut de formation linguistique de l'Université de Regina offre la possibilité de suivre des études postsecondaires et une formation

linguistique en français. « Nous sommes utiles aussi bien à la population francophone qu'anglophone », affirme André Lalonde, directeur de l'Institut, qui ajoute : « Nous faisons la promotion de la langue et de la culture françaises, car l'une ne va pas sans l'autre ».

Titulaire d'un doctorat de l'université Laval, André Lalonde a accepté un poste au département d'histoire de l'Université de Regina en 1965. Il a pris part aux activités du Centre bilingue de l'université, qu'on lui a par la suite proposé de diriger. Son acceptation reflète son profond engagement en faveur de la défense de la langue française. « Cela nourrit un sentiment d'identité plus aigu, affirme-t-il, main sur le cœur. Il s'agit de ce que nous sommes corps et âme. »

Le programme proposé par l'Institut de formation linguistique témoigne de cet engagement. En effet, les étudiants peuvent y faire un baccalauréat ou un certificat, ou encore y suivre des cours non crédités. L'Institut donne aussi une formation en langue et des cours de perfectionnement aux professeurs de français, des ateliers de travaux dirigés et de pédagogie. Les programmes d'été ont une envergure internationale, le français étant l'une des 14 langues enseignées à l'Institut. ➔

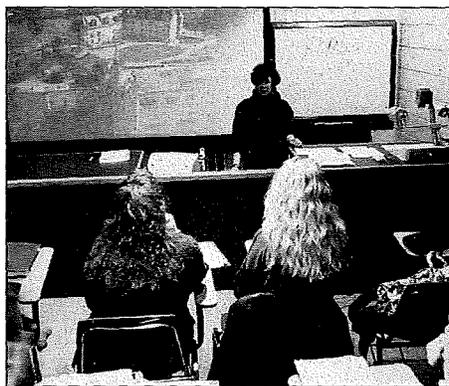
* Susan Swedberg-Kohli est membre du premier groupe de diplômés de l'École de journalisme et de communication de l'Université de Regina. Elle travaille notamment pour le *Globe and Mail* de Toronto, le *Canadian Living* et CBC Newsworld.

Les cours permettant d'obtenir un baccalauréat en études canadiennes-françaises débiteront à l'automne 1994, affirme André Lalonde. Bien qu'encore à l'état de projet, ce programme interdisciplinaire se propose d'examiner la réalité historique et sociale de la culture française au Canada. « Nous voulons répondre aux besoins des étudiants, pas seulement à ceux de l'Université », soutient le directeur de l'Institut.

Bien sûr, une plaque à l'intention des visiteurs rappelle que le mandat de l'établissement est d'offrir « des possibilités accrues de développement et de formation linguistique postsecondaire et professionnelle en français à la population francophone et anglophone de la Saskatchewan. »

La dimension culturelle est aussi comprise dans le mandat de l'Institut, lequel présente souvent des pièces de théâtre, des concerts et des activités communautaires en français. André Lalonde évoque avec fierté l'atelier dirigé par Joe Fafard, sculpteur réputé de la province. Ce dernier, dans sa conférence intitulée « Qu'est-ce que la sculpture française ? », fait connaître la solide tradition francophone de la Saskatchewan, affirme le directeur.

Cette tradition semblait menacée après l'entrée en vigueur de la loi 2, réponse de l'ancien premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine, à une décision de la Cour suprême datant de 1988. La Cour avait jugé que la province contrevenait à l'article 110 de la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest*, qui, techniquement, faisait de la Saskatchewan une province bilingue. La loi 2 renversait cette décision. Pour atténuer le ressentiment engendré par la loi 2, la Saskatchewan s'est associée au gouvernement fédéral pour fonder un institut de formation linguistique fournissant des possibilités de développement et de formation en français au niveau post-secondaire. La mise sur pied de l'Institut a progressé à un rythme vraiment étonnant. L'encre sur le document de présentation était à peine sèche que l'on donnait les premiers coups de pioche pour le bâtiment de 10 millions de dollars, comprenant salles de classe,



laboratoires de langues, salles d'accueil, cafétéria et résidence.

André Lalonde reconnaît qu'un délai de 12 semaines entre la présentation d'un projet et son annonce est « rare » dans les milieux universitaires. Il est convaincu que la valeur de l'Institut, « le premier nouveau bâtiment sur ce campus depuis 1973 », est à la fois concrète et symbolique.

Mais cette progression rapide alimente la critique voulant que l'Institut ne reflète pas vraiment les besoins de la communauté. « L'Institut fait beaucoup de bonnes choses », déclare Jean-Pierre Picard, porte-parole du réseau regroupant les associations de Fransaskois, l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan. « Mais nous devons faire plus pour répondre pleinement aux attentes de la communauté francophone. »

Jean-Pierre Picard croit que les Fransaskois doivent exercer une plus grande influence sur les programmes actuels et les orientations futures de l'Institut. Ils pourraient former, selon lui, un partenariat semblable à celui grâce auquel les représentants des communautés autochtones décident de la politique du Saskatchewan Indian Federated College, également situé sur le campus de l'Université de Regina.

André Lalonde ne nie pas l'existence de ces critiques, mais les tempère en évoquant les réalités économiques et les structures universitaires. « Il est naturel de vouloir contrôler son système d'éducation, prétend-il, mais pour le faire complètement, on doit avoir sa propre université, ce qui est peu réaliste. » Mais laissons la parole aux étudiants.

Corinne Zerr, Sharon Thorsrud et Robert Topping sont réunis autour d'une table dans la rotonde de l'Institut, sirotant un café et parlant en français. Ils font une pause pour répondre aux questions d'un visiteur.

« Je pense que c'est comme une immersion en français », dit Corinne Zerr, qui vient de la Saskatchewan rurale mais a vécu au Québec. « Ici, vous baignez dans le français. Nous le parlons à la résidence, à la cafétéria, dans la rotonde, dans la bibliothèque et même dans le cadre de notre travail. Certains des professeurs viennent de France, ce qui nous donne vraiment l'impression de nous trouver dans une communauté française. »

Sharon Thorsrud, également originaire de la Saskatchewan rurale, approuve d'un signe de tête. Sa grande expérience au sein de l'Institut de formation linguistique lui inspire du respect pour l'engagement des francophones à l'égard de leur culture. « J'ai des origines norvégiennes et ukrainiennes, mais si nous avons aussi des traditions, il n'existe pas le même engagement à leur égard que celui qu'ont les francophones envers les leurs. »

Elle s'interrompt pour rassembler ses livres et se précipiter en classe. « Je pense que c'est d'une grande commodité, en particulier pour un anglophone qui essaie d'apprendre le français. »

Robert Topping intervient : « C'est aussi bon pour un francophone qui veut conserver sa langue. Car si vous ne l'utilisez pas, vous la perdez. »

Robert Topping vient de Bellevue, un tout petit village francophone situé à une heure de route de Saskatoon. Sa famille parlait français à la maison et a participé activement à la promotion de sa propre culture. La décision de Robert de s'inscrire à l'Institut témoigne du respect qu'il éprouve pour cet héritage et d'un engagement à l'enrichir dans l'avenir. « En tant que francophones, nous puisons notre fierté dans une culture que je voulais mieux connaître. Je pense que l'Institut de formation linguistique m'aide à le faire. » ■

(Traduit de l'anglais)

Mêler la politique et l'éducation de mon enfant ? **NON MERCI !**

RUSS HUSUM*

Le climat politique influence-t-il les décisions que les parents prennent pour l'éducation de leur enfant ? Interrogez les Canadiens sur le débat constitutionnel et ils vous diront presque à coup sûr qu'ils en sont dégoûtés, fatigués. Mais ce négativisme se manifeste-t-il dans le comportement des parents lorsqu'il s'agit de faire apprendre à leurs enfants le français comme seconde langue ?

Dans le cadre d'une étude menée partout en Saskatchewan, entre mars et juin 1992, 882 parents d'élèves de maternelle et de première année, choisis au hasard, ont été invités à répondre à la question suivante : « Le débat constitutionnel en cours au Canada a-t-il joué un rôle dans votre décision d'envoyer (ou de ne pas envoyer) votre enfant dans une école d'immersion en français ? » De l'ensemble des parents soumis à l'enquête, 583 ont répondu au questionnaire.

* Russ Husum enseigne le français à Chilliwack, en Colombie-Britannique. De 1979 à 1993, il a enseigné le français au Luther College High School de Regina, et bénéficié d'un congé pédagogique de l'université Laval, de 1988 à 1990.

Les parents ayant un enfant dans une école d'immersion en français

Les répondants qui avaient un enfant dans une école d'immersion en français ont répondu à cette question de la façon suivante :

	Nbre	%
Oui, absolument	2	2
Peu	8	7
Très peu	18	16
Non, pas du tout	82	75
Total	110*	100

* Des 112 répondants provenant de ce groupe, 2 n'ont pas répondu à cette question.

L'un de ces parents a déclaré de façon très catégorique : « Donner à un enfant l'occasion d'apprendre une deuxième langue est très important. Les problèmes du Québec et du Canada ne comptent aucunement et inclure le débat constitutionnel dans le questionnaire est totalement absurde. Tenez-vous en à l'éducation. »

Un autre a précisé : « Bien que je sois absolument contre le mouvement de séparation du Québec, je continue de penser qu'il existe plus de possibilités d'emploi pour des étudiants (et des jeunes adultes) parlant le français et l'anglais. Le français est la seconde langue officielle du Canada, et aussi longtemps qu'il en sera ainsi, je considérerai qu'il est important pour de futurs adultes de l'apprendre. »

Les parents n'ayant pas un enfant dans une école d'immersion en français

La répartition des réponses obtenues des parents n'ayant pas un enfant dans une école d'immersion en français s'établit comme suit :

	Nbre	%
Oui, absolument	10	2
Peu	24	5
Très peu	57	12
Non, pas du tout	380	81
Total	471*	100

* Tous les répondants provenant de ce groupe ont répondu à cette question.

Les parents de ce groupe ont notamment fait les observations suivantes.

« Le problème du Québec n'a pas le moindre rapport avec notre décision de ne pas inscrire nos enfants dans un programme d'immersion en français. Notre premier souci est de faire en sorte que nos enfants apprennent l'anglais d'abord. »

« Que le Québec reste uni au Canada ou non ne changerait rien au fait que la connaissance d'une deuxième langue ne peut être que bénéfique, où que l'on vive. »

« En ce qui concerne notre famille, aucun motif politique d'aucune sorte n'a influencé notre choix de ne pas inscrire nos enfants en classe d'immersion. Nous voulions pouvoir aider nos enfants dans leurs devoirs. Le fait qu'aucun de nous ne parle français a donc grandement influencé notre décision. »



Presque aucun des répondants ne reliait la situation politique à l'importance d'apprendre le français. Cependant, l'un d'entre eux a précisé :

« Je crois que l'importance du français diminue très rapidement compte tenu de tous nos problèmes économiques. Je pense qu'apprendre une langue est important, mais quand la « raison d'être » de notre bilinguisme prétend se séparer, dans mon esprit l'intérêt du français tombe très vite. »



Les parents disent clairement que le débat constitutionnel n'a pas influencé leurs décisions concernant l'éducation de leurs enfants. Étant donné l'émotion et la passion qu'entraîne ce débat, on peut probablement généraliser en affirmant qu'au fond, les parents canadiens ne laissent pas le climat politique influencer leurs choix en matière d'éducation. Ce qui surprend assez dans ces résultats, c'est que les parents dont les enfants ne sont pas en immersion française se montrent plus catégoriques sur le sujet que les autres.

Des éducateurs de la Saskatchewan contactés au cours de cette étude se demandaient si la question constitutionnelle ne pouvait expliquer en partie la stabilisation, voire la légère diminution du nombre de classes d'immersion en français dans différents secteurs scolaires de la province. Les résultats semblent dissiper les craintes voulant que la politique vienne s'ajouter aux autres facteurs que doivent prendre en compte les décideurs du domaine de l'éducation. Ce commentaire d'un parent semble représentatif de l'attitude des parents de la Saskatchewan à l'égard de l'apprentissage du français :

« Je ne pense pas que l'immersion et le problème du Québec aient beaucoup de rapport entre eux. L'immersion en français concerne l'apprentissage d'une autre langue, la question du Québec est une question politique et constitutionnelle. Nous devrions toujours rechercher ce qu'il y a de mieux pour nos enfants. » ■

(Traduit de l'anglais)



Étudier à l'étranger TOM SLOAN*

Tout le monde sait qu'une même envie démange de nombreux étudiants canadiens peu après, sinon avant, la réception de leur diplôme universitaire. Souvent, ils désirent simplement voyager et voir le monde. Souvent, aussi, ils veulent poursuivre leur formation universitaire ou professionnelle. Dans ce cas, par centaines voire par milliers, ils commencent à chercher un soutien financier, habituellement sous forme d'allocations ou de bourses d'études, afin de pouvoir partir à l'étranger, en particulier outre-mer, et allier formation et plaisir d'élargir leur horizon.

La France

Pendant des siècles, la France n'a cessé d'être un phare pour les étudiants. Au ^{xx}e siècle, les Canadiens se sont joints

à la multitude de jeunes Américains, Asiatiques, Africains et Européens séjournant à Paris et dans d'autres centres universitaires français.

Après la Seconde Guerre mondiale, beaucoup d'étudiants canadiens ont longtemps profité d'un programme populaire de bourses d'une année, décernées au mérite par le gouvernement français à des diplômés universitaires. Des centaines de jeunes Canadiens ont bénéficié de ce programme. Malheureusement, la situation économique de plus en plus difficile a entraîné la disparition de ces bourses gouvernementales pour des études courantes.

Les diplômés en sciences ont un peu plus de chance. Chaque année, deux ou trois Canadiens titulaires d'une maîtrise en sciences exactes ou sociales vont poursuivre leur recherche en France pendant quatre ans, ce qui leur donne l'équivalent d'un doctorat. Les bourses sont accordées

* Tom Sloan est un collaborateur régulier de *Langue et Société*.

aussi bien aux Canadiens francophones qu'anglophones, et l'ambassade de France précise que plusieurs anglophones étudient actuellement en France grâce à ce programme. Bien que les étudiants doivent pouvoir travailler en français, l'accent est d'abord mis sur la qualité de la recherche.

En plus de ce programme de quatre ans, les étudiants en postdoctorat peuvent solliciter quatre à sept bourses par an, donnant droit de poursuivre de neuf à douze mois une recherche intensive en France, ainsi qu'un certain nombre d'allocations d'une durée plus limitée pour des projets de recherche spécifiques.

À un niveau plus pratique, d'autres bourses permettent à des professeurs de français d'y étudier un an, tandis que des allocations de formation sont accordées à des chercheurs et à des techniciens non diplômés de l'université pour des séjours de un à trois mois.

Alors que toutes ces bourses relèvent de l'Accord d'échanges scientifiques franco-canadiens, les étudiants québécois peuvent aussi bénéficier d'une entente spéciale d'échanges entre le Québec et la France.

Si les bourses attribuées dans le cadre des ententes Canada-France sont presque exclusivement accordées aux étudiants en sciences, les autres étudiants ne sont pas complètement oubliés. De nombreux programmes d'échanges universitaires bilatéraux entre des institutions françaises et canadiennes offrent une aide financière qui permet d'étudier en France pendant un an. Ce sont essentiellement les jeunes diplômés qui en bénéficient, mais des étudiants de troisième année qui suivent des cours de quatre années peuvent aussi s'y inscrire.

L'Ontario

Par ailleurs, certains gouvernements provinciaux coopèrent activement avec leurs propres institutions. L'Ontario, par exemple, a récemment signé des accords d'échanges avec quatre régions d'Europe, parmi lesquelles la région Rhône-Alpes située dans le sud-est de la France. L'université Carleton à Ottawa a la responsabilité de gérer le programme Rhône-Alpes pour les 17 universités ontariennes, tant

francophones qu'anglophones. Environ 40 étudiants de l'Ontario devraient participer à ce programme en 1994. « Nous allons essayer d'assurer la participation de toutes les universités dans ce projet », précise le professeur David Taylor, directeur du Carleton International Office, qui administre le programme du côté canadien.

Bien que les échanges soient très précieux pour chaque participant, ils soulèvent néanmoins des problèmes financiers. David Taylor regrette ainsi que le montant limité des bourses empêche de nombreux étudiants de bien profiter de ces échanges. « Si nous prenons la chose au sérieux, il faut y investir plus d'argent », soutient-il.

À titre individuel, l'université Carleton a fait énormément pour développer ses relations internationales, signant des accords d'échanges d'étudiants et de professeurs avec plus de 30 universités étrangères. David Taylor estime que quelque 100 étudiants de Carleton étudient actuellement à l'étranger dans le cadre de ces accords.

Le Bureau canadien de l'éducation internationale

Entre autres difficultés, les étudiants canadiens qui ont la bougeotte ne peuvent compter sur l'existence d'un organisme unique où seraient centralisées les possibilités de formation à l'étranger. Les ambassades, les hauts commissariats des pays du Commonwealth, le ministère des Affaires étrangères, les gouvernements provinciaux ainsi que l'Association des universités et collèges du Canada ne représentent en effet que quelques-uns des acteurs concernés. « Le tout est étonnamment compliqué », avoue Guy Parent, du Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI), qui joue un rôle important dans le domaine.

Guy Parent est directeur du Programme canadien de bourses du Commonwealth du BCEI, lequel administre une grande variété d'allocations pour les étudiants diplômés en Grande-Bretagne et dans d'autres pays du Commonwealth. Il estime qu'actuellement, une centaine de jeunes Canadiens étudient dans des uni-

versités britanniques grâce à des bourses de trois ans et qu'une quinzaine d'autres fréquentent des institutions d'autres pays du Commonwealth. La demande est énorme puisqu'il y a environ 700 candidats pour les 32 bourses proposées chaque année. Toutes les disciplines imaginables sont représentées, de la muscologie à l'astrophysique.

Le BCEI publie à l'intention des Canadiens un guide de 204 pages qui présente les bourses et allocations d'études ainsi que les possibilités de travail rémunéré et bénévole à l'étranger. Intitulé *Le tour du monde en 1001 projets*, ce guide est vendu 16 \$ et propose une vaste sélection d'études en français, en anglais et dans d'autres langues.

L'équivalent francophone du programme du Commonwealth, les Bourses de la Francophonie, permet chaque année à environ 20 jeunes Canadiens de fréquenter des universités de pays francophones en voie de développement.

Les autres bourses

En plus des bourses du Commonwealth, il existe un nombre considérable d'autres sources de financement pour qui souhaite étudier dans l'une ou l'autre des 46 universités reconnues en Angleterre. Parmi ces sources, les Rhodes Scholarships sont bien sûr les plus prestigieuses de toutes. Deux diplômés canadiens sont sélectionnés chaque année pour aller étudier pendant deux ans à l'Université d'Oxford. Pour des études générales, on peut également bénéficier des Canadian Memorial Foundation Awards, valables pour une année dans une institution anglaise d'enseignement supérieur. À cela s'ajoutent des bourses pour des disciplines particulières, telles que les arts, le droit, les sciences sociales, la médecine et les sciences naturelles. Pour compléter le tableau, on trouve des programmes d'échanges bilatéraux entre de nombreuses universités canadiennes et britanniques.

Il serait faux de dire qu'il n'a jamais été plus facile pour les jeunes Canadiens d'étudier à l'étranger. Mais pour ceux qui en ont le désir et qui se qualifient, on ne peut nier qu'il existe de réelles possibilités. ⇨

Pour de plus amples renseignements sur les bourses et les allocations pour des études menées en français ou en anglais :

(Bourses du gouvernement français)

Ambassade de France
Section des affaires culturelles
et scientifiques
464, rue Wilbrod, Ottawa (Ontario)
K1N 6M8

**(Pour les étudiants
en sciences du Québec)**

Consulat Général de France au Québec
Monsieur le Conseiller culturel et de
coopération scientifique et technique
25, rue Saint-Louis, Québec (Québec)
G1R 3Y8

**(Allocations d'études
du Commonwealth à l'extérieur
de la Grande-Bretagne, et information
sur les échanges interuniversitaires)**

Association des universités
et collèges du Canada
151, rue Slater, Ottawa (Ontario)
K1P 5N1

**(Information sur les bourses
et allocations d'études
du gouvernement britannique,
incluant les allocations d'études
en Grande-Bretagne)**

Le Conseil britannique
a/s du Haut Commissariat
de Grande-Bretagne
60, rue Elgin, Ottawa (Ontario)
K1P 5K7

**(Information sur les échanges
universitaires de l'Ontario)**

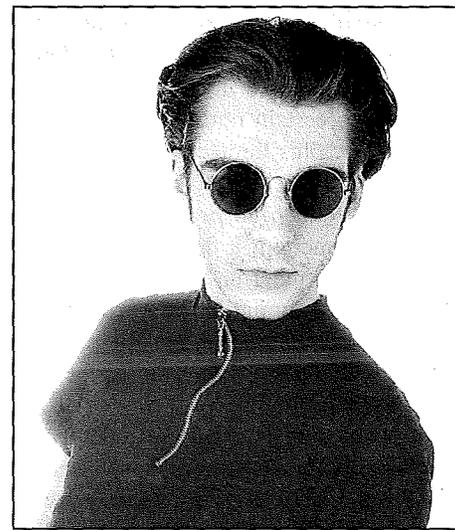
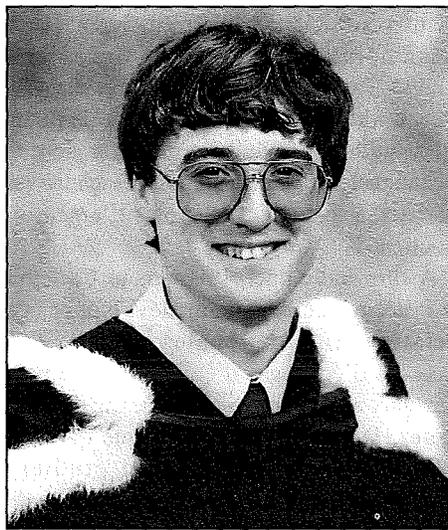
Carleton International
Tour Dunton, pièce 1506
Université Carleton
1125, promenade du Colonel By
Ottawa (Ontario)
K1S 5B6

**(Information générale sur les études
ou le travail effectués à l'extérieur)**

Bureau canadien de l'éducation
internationale
85, rue Albert, pièce 1400
Ottawa (Ontario)
K1P 6A4
(Traduit de l'anglais)

Une leçon de chimie LINGUISTIQUE

TOM SLOAN



Wesley Sharman et Patrick Fillion ont beaucoup de points communs même si plus de la moitié d'un continent les sépare, s'ils ont une langue maternelle différente, s'ils ont vécu des expériences très distinctes et ont des centres d'intérêt très dissemblables. Tous les deux sont bilingues et membres d'une communauté de langue officielle minoritaire relativement petite. De plus, ils se sont distingués dans leur domaine respectif, travaillent dans les deux langues officielles et nourrissent de grandes ambitions pour leur avenir. Wesley et Patrick démontrent que, dans un pays officiellement bilingue, grandir en appartenant à une minorité ne constitue pas nécessairement un handicap, bien au contraire.

Wesley Sharman a vingt-deux ans; il est né et a été élevé dans la région québécoise des Cantons de l'Est, au sud-est de Montréal. Il y a un siècle et plus, les anglophones formaient la majorité de la population de la région; aujourd'hui ils en représentent moins de 10 p. 100.

Wes, dont la famille habite dans les Cantons depuis plusieurs générations, a été à l'école primaire et secondaire du vil-

lage de North Hatley. Il est entré ensuite au Collège Champlain, dont le campus avoisine Lennoxville, l'une des enclaves anglophones des Cantons. Lennoxville abrite également l'université Bishop's, où Wes a obtenu en 1992 un baccalauréat avec mention honorable en chimie. À la suite de ce baccalauréat, il a bénéficié d'une bourse du prestigieux Conseil national de recherches du Canada; il poursuit

actuellement ses études supérieures en chimie organique à l'Université bilingue d'Ottawa, au sein de l'École des études supérieures et de la recherche. Pourquoi la chimie ? « J'ai découvert que j'étais bon dans ce domaine et que j'aimais ça », répond Wes.

Sa bourse d'études de deux ans terminée, il demandera un renouvellement pour faire son doctorat, après lequel il espère retourner dans les Cantons de l'Est en vue d'y enseigner, peut-être à l'université. « C'est chez moi. Je viens d'une petite ville, et j'ai un peu le mal du pays », avoue-t-il, même s'il dit aimer Ottawa.

Suivant la récente tradition des jeunes habitants des Cantons, Wes est parfaitement bilingue, ayant étudié en français et en anglais à l'école primaire et secondaire. Il enseigne actuellement aussi bien en français qu'en anglais aux étudiants de premier cycle dans les laboratoires de chimie de l'Université d'Ottawa et de l'université Carleton.

Quant à Patrick Fillion, il n'est pas né Franco-Colombien, mais il l'est devenu. Il est né à Matane, au Québec, il y a vingt ans, mais ses parents ont déménagé lorsqu'il avait six ans à Prince George, en Colombie-Britannique où il a toujours vécu depuis. Ses études ont été plutôt mouvementées. Avant la cinquième année, il a fait ses classes en anglais, de la cinquième à la septième année, il a fréquenté une école francophone et il a fait tout son secondaire dans les deux langues. « Ce n'était pas l'idéal », se rappelle Patrick. Les livres en français étaient rares et, en douzième année, il n'y avait plus que cinq élèves francophones dans sa classe. Mais il a surmonté l'épreuve !

Aujourd'hui, Patrick est, entre autres choses, un chanteur et un compositeur bilingue plein d'avenir, avec deux disques à son actif et d'autres en préparation. Il est aussi le gagnant du prix 1993 du Mérite (catégorie arts et communications) remis par la Fédération de la jeunesse canadienne-française. Ce prix a surtout récompensé son travail en arts graphiques, et plus particulièrement une série de bandes dessinées pour enfants et

adultes dont il est l'auteur, ainsi que des tableaux et des dessins exposés à Vancouver et ailleurs.

Les livres en français étaient rares et, en douzième année, ils n'y avait plus que cinq élèves francophones dans sa classe. Mais il a surmonté l'épreuve !

Récemment, c'est comme compositeur-interprète qu'il s'est taillé le plus de succès. Tout a commencé il y a deux ans, lorsque Patrick fut invité sur la scène d'une sorte de spectacle amateur tenu au Cercle des Canadiens français de Prince George. Après deux ovations et un rappel,

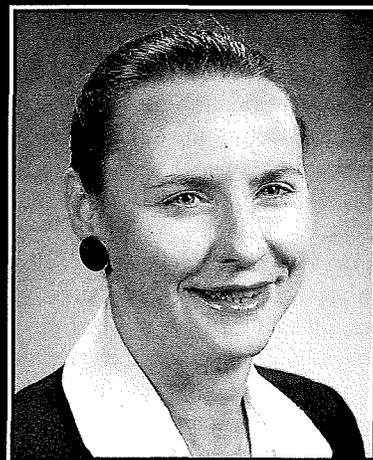
il décide de se lancer dans la chanson. Depuis, il a été nommé deux fois interprète francophone de l'année en Colombie-Britannique et une fois à un concours de Radio-Canada mené dans les quatre provinces de l'Ouest. Il s'est produit sur scène au mois de décembre dernier lors des festivités marquant le 25^e anniversaire de Radio-Canada en Colombie-Britannique et, au printemps, il a participé à un gala enregistré au Centre national des arts à Ottawa intitulé « Nous parlons français aussi », célébrant la communauté francophone du Canada hors Québec. Le gala sera diffusé au Canada et en France en décembre.

Patrick écrit et chante aussi bien en français qu'en anglais. « Je ne veux pas qu'on m'impose une langue, dit-il, je veux juste chanter. » Il prépare actuellement un disque promotionnel pour une entreprise de Vancouver. Enfin, il définit sa musique comme de la « pop-dance » et affirme « écrire à partir d'expériences personnelles ». Il a pris un excellent départ pour atteindre son but de faire une carrière artistique. ■

(Traduit de l'anglais)

La CPF a une nouvelle présidente

JAN FINLAY, d'Ottawa, vient d'être élue à la présidence de la Canadian Parents for French (CPF). Vice-présidente de l'organisme en 1992-1993, M^{me} Finlay avait auparavant représenté l'Ontario et Terre-Neuve à titre de directrice au Conseil national de la CPF.



L'ÉCOLE EN MUTATION

ANDRÉE LACROIX*

La récession économique et les perspectives d'emploi déclinantes ont écorché les rêves de prospérité de beaucoup de gens. Les éducateurs qui préparent la future génération au marché du travail n'ont d'autre choix que de remettre en question leur façon d'enseigner aux jeunes qui devront vivre dans ce monde inhospitalier. Voilà ce dont a discuté l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) lors de son 46^e congrès, qui a eu lieu du 3 au 6 août dernier.

Cet événement a attiré, au Palais des congrès de Hull, d'éminents conférenciers dont le directeur du département des Sciences de l'éducation de l'université Lumière-Lyon 2, en France, Philippe Meirieu, le président du Conseil supérieur de l'Éducation du Québec, Robert Bisailon, la ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec, Lucienne Robillard, la directrice de la revue *Vie Pédagogique*, Luce Brossard et le Commissaire aux langues officielles, Victor C. Goldbloom, qui y participait pour la première fois.

Contexte

Les éducateurs sont catégoriques : l'école doit changer, mais cela sera d'autant plus difficile que de tous les milieux qui ont connu des bouleversements, c'est elle qui a le moins évolué. Elle doit transformer ses façons d'enseigner qui ne sont plus adaptées aux classes plus hétérogènes et moins motivées d'aujourd'hui.

On y trouve toujours des enseignants, mais le manque de véritables « maîtres » se fait sentir. D'après M^{me} Brossard, qui a fait la synthèse des travaux de ce congrès, « il me semble qu'elle [l'école] ne peut plus se passer de maîtres, c'est-à-dire d'adultes qui acceptent de faire part aux jeunes des quelques certitudes qu'ils ont encore — car il est presque impossible qu'au bout de toutes ces années, malgré les bouleversements et les secousses, ils n'en aient pas construit quelques-unes — d'adultes qui acceptent également d'accompagner les jeunes dans leur recherche de points de repère [...] ».

Il faut que notre système d'éducation tienne compte de la modernisation du français et enseigne la nouvelle terminologie.

Déchirés par de nombreux problèmes, les jeunes sont de moins en moins motivés à apprendre, ce qui est fort regrettable dans une conjoncture économique où l'importance d'un savoir de qualité ne cesse de croître. Dépeignant ce problème, la secrétaire d'État du Canada du temps, Monique Landry, a repris dans son allocution les propos de la présidente de l'Association canadienne de la technologie de l'information, Janice Moyer. Celle-ci précisait déjà, en 1991, que faute de

personnes compétentes et spécialisées, il y avait 600 000 emplois vacants pour près d'un million de chômeurs !

Le Commissaire prend la parole

À ces défis s'ajoutent, pour les éducateurs de langue française, non seulement celui d'enseigner en français pour contrer l'assimilation dans les provinces majoritairement anglophones, mais aussi celui d'utiliser la terminologie française associée aux nouvelles technologies, terminologie qui permettra aux jeunes francophones de travailler en français dans des domaines de pointe.

Ce dernier sujet préoccupe particulièrement M. Goldbloom. Il l'a d'ailleurs dit aux membres de l'ACELF en ces termes : « Si nous ne créons pas les vocabulaires qui nous permettront de communiquer dans les domaines scientifiques et autres, d'autres lexiques combleront les vides ». Mais il a rappelé aux congressistes que des ouvrages sont disponibles, car un travail important est déjà mené en ce domaine par le Canada.

« Cette recherche nous mène à l'élaboration de lexiques qui nous permettent non seulement de fonctionner efficacement et intelligemment dans des domaines spécialisés, mais aussi de maintenir à l'échelle mondiale des communications utiles sans être obligés d'avoir recours à d'autres langues », a-t-il souligné.

Mais selon le Commissaire, la modernisation du français ne peut pas se faire uniquement par le biais des terminologues.

« Que des experts rédigent des lexiques, c'est essentiel », a affirmé M. Goldbloom en entrevue. « Mais si personne ne s'en sert, on n'a rien gagné. Il faut donc que notre système d'éducation et que tout

* Andrée Lacroix est rédactrice-révisseuse à la Direction des communications du Commissariat.



Victor C. Goldbloom

notre réseau de formation professionnelle, en général, tiennent compte de cette modernisation, enseignent la nouvelle terminologie dans chacun des domaines. Il faut aussi que les francophones aient la fierté d'utiliser le vocabulaire français, plutôt que de prendre dans certains cas, la voie de moindre résistance et d'adopter le vocabulaire anglais. »

Le Commissaire rappelle souvent aux gens qui ont tendance à déprécier le rôle du français à l'échelle mondiale, le fait que le marché mondial constitué par des francophones est de 120 millions de personnes. D'après lui, ceux que la vitalité de l'économie japonaise amène à croire que beaucoup plus de gens communiquent en japonais qu'en français se mettent le doigt dans l'œil.

« En fait, le nombre de personnes utilisant principalement le japonais est également de 120 millions. Si l'on pouvait faire comprendre notamment aux Canadiens, dont huit millions s'expriment en français et seulement environ 45 400 en japonais, que le marché francophone est tout aussi important que le marché japonais et beaucoup plus accessible, peut-être que nous pourrions pénétrer ce marché-là », a-t-il ajouté.

Voilà une réalité que les jeunes devraient garder à l'esprit, car ce sont eux, nos gens d'affaires de demain.

Dans son allocution durant le congrès, le Commissaire a également fait part de ses inquiétudes en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire, domaine où les lacunes ne cessent de nuire, depuis des années, à la compréhension de la politique du Canada en matière de langues officielles.

« Lorsque l'on me dit que la dualité linguistique du Canada a été imposée à une population qui n'en voulait pas et qui n'a pas été consultée, par un gouvernement arrogant qui a voulu effectuer un travail de génie social, de manipulation, et que c'est une expérience de vingt-

quatre années d'échecs qui devrait être abandonnée, je m'interroge sur notre compréhension de l'histoire du Canada, a-t-il déclaré. Comment ne pas reconnaître qu'en 1534, Jacques Cartier a foulé le sol de la Gaspésie et que c'est depuis ce moment-là que la langue française fait partie de notre vie, de notre réalité humaine ? »

Si le Commissaire se soucie de toutes ces questions, c'est parce que le recensement de 1991 a révélé que lorsqu'on demande aux personnes qui s'identifient comme francophones quelle est la langue qu'elles utilisent principalement au foyer, la réponse est inquiétante.

Il semblerait donc qu'ils soient nombreux, ceux qui empruntent la « voie de moindre résistance » mentionnée par M. Goldbloom. Et parmi eux se trouvent bien des jeunes vivant en situation minoritaire, ce que déplorent les autres jeunes membres de ces communautés qui se battent pour changer cet état de fait.

Parmi ces derniers, une douzaine de représentants des associations de jeunes des communautés francophones minoritaires étaient d'ailleurs venus de tous les coins du Canada pour participer au congrès, ainsi que pour rencontrer une

équipe du Commissariat et parler du besoin de valoriser le français.

Ils ont déclaré que selon eux, ce qui nuit à la popularité du français auprès des autres jeunes, c'est qu'il est associé uniquement à la salle de classe et pas au plaisir. Ils croient que l'on devrait essayer de les rejoindre, par exemple, par le biais d'un humoriste qui fera passer le message de façon amusante. Ils ont aussi demandé que le Commissaire participe à des activités telles que celles du Festival Jeunesse dans l'Atlantique et du Parlement Jeunesse dans l'Ouest, et que d'autres activités du genre « dialogue-jeunesse canadienne-française » soient mises sur pied.

Des ateliers porteurs de solutions

Les congressistes qui ont participé aux ateliers sur la mutation des valeurs ou à ceux portant sur les nouvelles technologies ont tous exprimé le désir d'établir de meilleures communications et des réseaux d'échanges.

Durant les premiers ateliers, les enseignants ont notamment proposé :

- de former un comité au sein duquel les jeunes pourraient exprimer leurs besoins et collaborer à l'élaboration d'un projet éducatif;
- de participer activement à la francophonie sur les plans économique et culturel pour mieux en faire saisir le caractère distinct et pluriel.

Pendant les ateliers portant sur les technologies, les participants ont entre autres recommandé :

- de vérifier la possibilité d'utiliser la télévision pour favoriser une meilleure connaissance des Canadiens de tout le pays et des nouveaux immigrants;
- de dresser le bilan de tous les moyens de se familiariser avec les nouvelles technologies et de trouver une façon de permettre à tous d'en tirer profit.

De nombreuses autres idées ont également été lancées par des enseignants participant à des ateliers régionaux.

Au plan humain, les enseignants se sont entendus sur le fait qu'il leur faudra développer l'aptitude des jeunes à réfléchir, à juger, à inventer, ainsi qu'à

→

s'ouvrir à la différence, à compatir à la souffrance des autres et à respecter la vie humaine.

Si l'école ne réussit que dans une piètre mesure à donner aux jeunes la formation fondamentale qui leur permettra de s'intégrer harmonieusement à la société, c'est, selon M^{me} Brossard, qu'elle mise trop sur les ressemblances et pas assez sur les différences.

Ce dernier point se trouvait au cœur des préoccupations de M. Meirieu, qui a proposé d'adopter une pédagogie différenciée qui viserait la formation de groupes d'élèves ayant des besoins particuliers. M. Meirieu a également insisté sur la nécessité de former des enseignants qui sauront créer des rapports harmonieux avec les étudiants. M. Bisailon a pour sa part suggéré d'instaurer divers parcours scolaires qui seraient plus propices à l'orientation des élèves.

Les participants au congrès se sont demandé s'il ne leur faudrait pas inventer ensemble de nouvelles façons d'enseigner en fonction des analyses que chaque école fait de sa situation, de l'histoire et des compétences de son milieu. Dans certains ateliers, par contre, on a recommandé de laisser à chaque école le soin d'élaborer ses solutions et de construire son propre projet éducatif. Et comme les communautés francophones du Canada sont bien différentes, dans certains ateliers on a réclamé les pouvoirs nécessaires en matière de gestion scolaire, dossier dans lequel le Commissaire aux langues officielles intervient depuis longtemps.

Ce dernier a d'ailleurs déclaré aux enseignants que deux provinces, soit la Saskatchewan et le Manitoba, avaient déjà adopté la loi requise, et qu'afin que d'autres provinces suivent cet exemple, il continuerait d'exercer des pressions.

Avec cet engagement du Commissaire et la présentation d'initiatives innovatrices lancées par 10 écoles, initiatives montrant qu'il est encore possible de donner aux jeunes une éducation de qualité adaptée aux réalités nouvelles, le congrès a pu se terminer sur une note positive. ■

Comment traduisez-vous ça ?

FRANCINE GAGNON*

Les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre derniers se tenait, à l'Université de Montréal, un forum consacré aux questions de traduction automatique et d'outils informatiques d'aide à la traduction.

Examinons un exemple de traduction automatique (TA) généré à l'aide d'un logiciel général : « Températures peuvent être augmentées ou ont abaissé aux augmentations d'un ou deux grades par la touche du commutateur, minimum et réglage maximum de 64°F et 86°F, respectivement. » De quoi s'agit-il ? Du fonctionnement d'une thermopompe !

La traduction automatique a été souvent présentée comme un substitut à la traduction humaine. On en a donc surestimé les capacités. Les entreprises croyant avoir trouvé la solution magique — bon bilinguisme, rapidité d'exécution, cohérence et exactitude du langage utilisé, coûts inférieurs — ont été déçues. Le passage d'une langue à une autre ne va pas de soi. Aussi, depuis quelques années, la TA change de visage. Dorénavant, le traducteur se charge de la partie intelligente du travail. Dès lors, la machine à traduire devient un serviteur efficace qui automatise la partie routinière, une sorte de coffre à outils qui centralise les fiches terminologiques, les grammaires et les dictionnaires.

Selon André Abbou, de l'Observatoire français des industries de la langue, à Paris, « l'aide à la traduction se trouve

* Francine Gagnon est journaliste-pigiste et rédactrice en chef du magazine *Vidéo-Presse*. Elle a de plus été finaliste ou gagnante de concours d'écriture journalistique à quatre reprises au cours des six dernières années.

ENFIN

Un clavier mieux tempéré !

ANDRÉ LA ROSE*

Vous souvenez-vous de la première fois où vous avez eu à vous servir du clavier d'un ordinateur personnel ? Du temps que vous avez mis à trouver les accents circonflexe et grave — sans oublier le tréma et le fameux « ç » — et surtout à vous habituer à frapper, en séquence, les bonnes touches ? Avez-vous eu, depuis, à réutiliser votre chère Selectric^{MD} pour taper une enveloppe ou un chèque, ou à employer un autre ordinateur (celui de votre collègue d'expression anglaise, ou encore un portatif de la première génération peut-être) dont plusieurs touches ne correspondent en rien à celles du vôtre ?

Eh bien, l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) a sans doute fait

obligée de reconsidérer ses ambitions, ses perspectives, ses moyens actuels et d'adapter ceux-ci aux besoins réels des traducteurs. De là, la prédilection pour quelques technologies pratiques et pour des outils d'aide accordant une place prédominante au savoir et à l'expérience des traducteurs ».

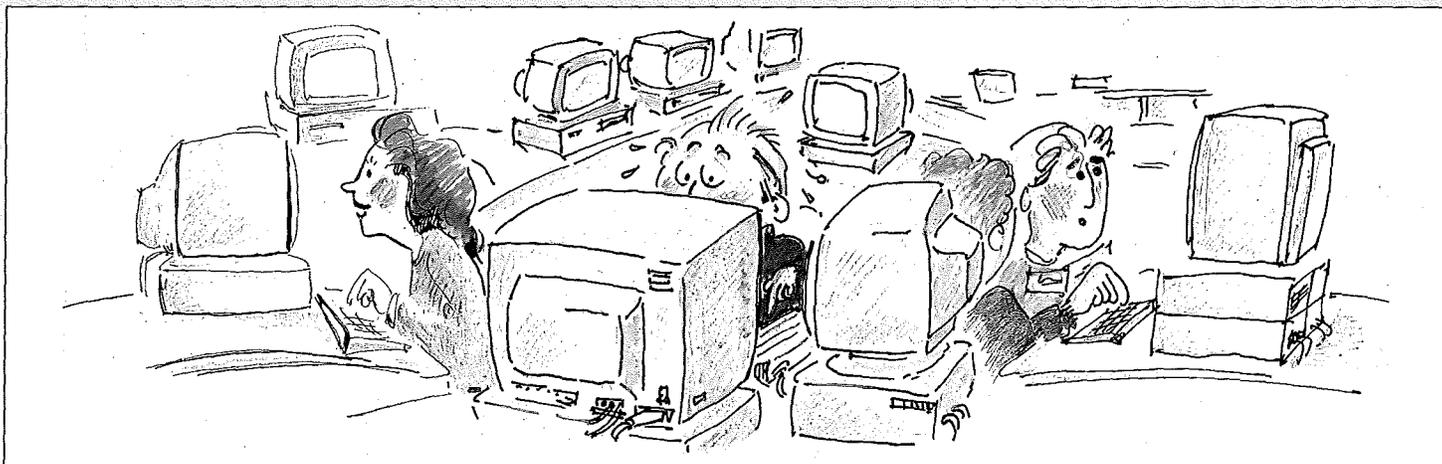
La machine apparaît comme un complément et non plus comme un concurrent. « Dans ces conditions, elle [la traduction assistée par ordinateur] pourra couvrir une part toujours plus importante des besoins multilingues au niveau communautaire », soutient Hubert Paesmans, de l'Union européenne, au Luxembourg.

En outre, la nouvelle tendance est de créer un environnement favorable aux utilisateurs, en concevant des outils faciles à maîtriser et à utiliser, répondant à tous leurs besoins.

« Installés en réseau, par exemple, ils partagent les bases de données, glossaires et fichiers textes et peuvent collaborer simultanément au même travail », soutient Patricia Labrie, représentante, solutions bureautiques, secteur commercial du Québec pour IBM Canada Itée. » Ce système permet d'uniformiser et de stocker les données qui ne changent pas.

On s'est aperçu aussi que pour réussir, le domaine devait être restreint à des secteurs

limités et au sein desquels le travail accompli est répétitif comme c'est le cas pour une compagnie d'assurances. Un des meilleurs exemples de faisabilité est le système METEO utilisé depuis dix-sept ans par Environnement Canada pour la traduction des prévisions météorologiques. « Un système unique au monde qui supporte une charge de travail de 50 000 mots par jour. Une expertise qu'on devrait exporter », dit Annette Grimaila, vice-présidente chez John Chandiooux, experts-conseils inc. Les prévisions météorologiques constituent une information éphémère qui, pour être utile, doit être analysée vingt-quatre heures par jour et traduite en moins d'une heure.



un premier pas en vue de résoudre le problème en adoptant, en novembre 1991, une nouvelle norme pour les claviers français et anglais. Inspirée de la norme internationale provisoire de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) sur les claviers, cette norme s'applique à tous les genres de matériel informatique, du simple micro-ordinateur jusqu'à l'unité centrale. Abandonnant tout aussi bien le clavier Selectric^{MD} que le clavier DOS attribué au Canada français, l'ACNOR a même laissé tomber sa propre norme provisoire de 1988 pour adopter un nouveau clavier. Ce dernier facilite l'accès aux lettres accentuées tant minuscules que majuscules, parfois à

l'aide d'une seule touche et ce, en tirant parti du jeu de caractères Latin I — lequel permet de créer pratiquement tous les caractères communément employés dans les langues européennes faisant usage de cet alphabet. L'affichage de ces caractères s'effectue en ayant recours à la page de codes 850 Multilingue sous DOS ou au jeu de caractères ANSI sous Windows. Les termes anglais ou français (abrégés ou non) qui apparaissent sur les touches non alphanumériques ont, pour leur part, cédé leur place à des icônes ISO.

Le Gouvernement du Canada a lui-même souscrit à cette mesure, qu'il a intégrée en octobre 1992 à la Norme du Conseil du Trésor sur les technologies de

l'information (NCTTI) n° 5. Cette NCTTI, qui vise à appuyer la *Loi sur les langues officielles*, s'applique à tous les claviers d'usage général acquis par les ministères et organismes fédéraux après le 1^{er} janvier 1993.

Le nouveau clavier bilingue est actuellement offert sur le marché. Il vous faudra déboursier environ 190 \$ pour l'acquérir, dont quelque 20 \$ pour le logiciel de commande de périphériques.

*** L'auteur du présent article est le directeur de l'entreprise André La Rose, conseiller en édition, Inc. une société qui, fondée en 1977, adhère à la Charte québécoise de la qualité totale.**

L'ARGOT INFORMATIQUE

est-il convivial ?

COLIN MORTON*

Ce qui prenait auparavant une journée, prend maintenant une dizaine de minutes. Dans ce cas précis, l'informatisation revient à un cinquantième du prix ordinaire.

Toute efficace qu'elle soit, la TA suppose des investissements assez importants souvent inaccessibles au traducteur indépendant ou à une petite entreprise. Aussi, il existe des solutions intermédiaires à la mesure de ses besoins et de ses ressources financières : prétraduction automatique, logiciels de dépouillement terminologique, banque de terminologie, mémoire de traduction interactive, banque de données linguistiques sur CD-ROM (par exemple TERMIUM). L'usage du plus accessible des concepts, le poste de travail du traducteur (PTT), est en train de se généraliser. Il s'agit d'un système souple et évolutif qui utilise du matériel et des logiciels offerts couramment sur le marché : traitement de texte, dictionnaires et fichiers terminologiques en ligne, courrier électronique, logiciel de conjugaison, comparaison de textes, etc. Le Centre d'innovation en technologies de l'information d'Industrie Canada enrichit continuellement le parc de PTT par la recherche de logiciels encore plus pertinents.

En raison de la mondialisation des communications et des marchés, ainsi que des rapports que le Canada entretient avec les principaux groupes culturels et linguistiques, des entreprises mettent au point des outils efficaces de traitement électronique du langage. Le but ultime dans ce domaine est la reconnaissance et la compréhension de la parole, ainsi que sa reproduction et sa traduction. Enfin, l'Institut canadien de technologie linguistique soutient que « la technologie linguistique est la technologie vitale à tout pays, région ou commerce voulant se livrer à la concurrence sur les marchés internationaux ».

N'oublions pas que le Canada compte quatre cent soixante ans d'histoire en traduction. Les premiers lexiques français-iroquois n'ont-ils pas été écrits en collaboration avec deux Amérindiens amenés en France par Jacques Cartier pour être formés au métier d'interprète ? ■



Photo : Superstock

Imaginez qu'un collègue vous dise qu'il vient de donner à sa directrice ses *données* (input) pour le dernier rapport et qu'il a un petit *moment d'indisponibilité* (downtime) en attendant son *feedback*. Que lui répondriez-vous ?

Il y a dix ans, vous auriez peut-être froncé les sourcils et demandé à votre ami quelle langue il parlait. Mais aujourd'hui, vous répondriez probablement par un simple « parfait, allons prendre un café ».

* Colin Morton est un journaliste indépendant qui vit à Ottawa. Il travaille sur un ordinateur compatible IBM, objet d'un « Hymn of Thanks » publié dans son plus récent recueil de poésie, *How to Be Born Again*.

Selon toute vraisemblance, il y a maintenant un micro-ordinateur sur votre bureau personnel, et vous avez appris à vous en servir avec son propre vocabulaire. Même si vous ne pouvez toujours pas expliquer la différence entre *mémoire vive* (RAM) et *mémoire morte* (ROM), vous n'hésitez plus à confier votre travail du matin à un invisible *fichier* (file) magnétiquement enregistré sur un *disque rigide* (hard drive) que vous n'avez jamais vu. Vous pouvez même *sauvegarder sur disquette* (copy it to the floppy) sans en faire un plat. Ces termes font simplement partie du jargon décrivant quelques outils spécialisés et fonctions de l'ère informatique.

Si vous êtes comme la plupart des gens, vous vous rappelez peut-être difficilement, après un an ou deux de travail à l'ordinateur, comment vous pouviez faire votre travail sans lui. Quand des mots tels que *donnée*, *moment d'indisponibilité* et *feedback* se glissent dans votre conversation de tous les jours, ils peuvent vous gêner encore un peu, mais ils ne vous paraissent plus étranges ou prétentieux. Assez rapidement, ils se sont intégrés au fonds d'expérience commune qui donne vie et couleur à notre discours.

Les enfants utilisent les ordinateurs dès leur plus jeune âge, et s'expriment souvent comme s'ils étaient un ordinateur.

Les ordinateurs font partie de notre vie depuis maintenant presque un demi-siècle. C'est cependant dans la dernière décennie qu'ils sont devenus omniprésents. Que ce soit dans les grands magasins, au dépanneur ou au téléphone, que nous travaillions dans un bureau ou dans une ferme ou que nous soyons en chômage, les ordinateurs nous entourent, nous suivant dans presque tous nos actes.

En même temps, ils sont devenus plus petits, moins chers et plus *conviviaux* (user-friendly). Le mystère, voire la peur, qu'ils suscitaient autrefois a pour tout dire disparu. Les enfants les utilisent à la maison et à l'école dès leur plus jeune âge, et s'expriment souvent comme s'ils étaient eux-mêmes un ordinateur. Ils parleront ainsi naturellement de consulter leurs *blocs de mémoire* (memory banks), par exemple, tandis que les collégiens diront presque invariablement qu'ils vont *s'écraser* (crash) pour exprimer un besoin de sommeil.

Plusieurs observateurs ont prévenu que cette tendance à associer le cerveau humain à une sorte d'ordinateur biologique était dangereuse. L'esprit n'est pas un simple réseau programmable d'interrupteurs, soutiennent-ils, et parler de la sorte revient à sous-estimer radicalement l'intelligence humaine.

Ces avertissements conservent toute leur importance au moment où les scientifiques progressent dans la construction d'ordinateurs pourvus d'une intelligence artificielle. Il faut toutefois se souvenir que les gens ont toujours recouru à des métaphores pour évoquer leur propre monde. Il s'agit d'une caractéristique de nos esprits subtils, lesquels ne suivent jamais le droit chemin quand un détour s'annonce plus amusant.

Au cours des deux derniers siècles de progrès industriel, les anglophones ont volontiers adapté de nombreux termes de la technologie à l'usage quotidien. Même lorsque cette technologie devient périmée, les modes d'expression demeurent. Bien que nous n'ayons peut-être jamais vu un forgeron au travail, nous savons encore qu'il vaut mieux *battre le fer quand il est chaud* (strike when the iron is hot). Nous savons qu'en allant à *toute vapeur* (at full steam), il faut faire attention de ne pas *dérailer* (go off the track), et que si nous sommes impatients de *prendre notre envol* (take off), il est parfois bon de prendre du recul pour *mettre les choses au point* (get things in focus). Bien que nous ayons pleinement conscience de n'être ni des trains, ni des avions, ni des appareils photographiques, ces métaphores donnent de la couleur à notre discours et nous aident à exprimer nos idées.

Jusqu'ici, assez peu de termes informatiques sont entrés dans la langue quotidienne. Dans les prochaines années, à mesure que se répandront partout les ordinateurs et qu'une génération n'ayant pas vécu sans eux atteindra l'âge mûr, un plus grand nombre de ces termes s'imposeront inévitablement dans la langue courante. Entre-temps, certains des mots que l'on

Même lorsqu'une technologie devient périmée, les expressions qui en ont découlé demeurent.

utilise actuellement passeront probablement de mode et retourneront au domaine du jargon spécialisé.

Le gestionnaire qui prétend être *programmé* (programmed) pour gagner et la femme qui se dit *branchée* (hard-wired) sur le désir d'obtenir un diplôme savent sans doute fort bien qu'ils utilisent une métaphore. D'un autre côté, vous pourriez soupçonner qu'un collègue qui vous propose d'*avoir une interface* (interface) avec vous tout en prenant un café emmène trop de travail à la maison. Il aurait besoin d'un *moment d'indisponibilité* (downtime) sinon ce sera la fin du jeu pour lui. ■

(Traduit de l'anglais)

À NOS LECTEURS

Nous avons le regret de vous informer qu'il n'y aura pas de numéro de printemps de *Langue et Société*. Le numéro 46 sera le numéro d'été.

La Rédaction

la dictée interuniversitaire

CHANTAL BEAUREGARD*

Parfois on déambule dans les rues commerciales et on entre dans une boutique chic pour essayer des maillots tout coton.

En septembre dernier, Montréal était le site d'une première canadienne. Il s'agissait d'un concours de dictées, en français et en anglais, auquel ont participé une centaine d'étudiants venus des quatre universités de la métropole, — l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, les universités McGill et Concordia — ainsi que de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC), de l'École Polytechnique et de l'École de Technologie Supérieure.

Cette initiative de David Johnston, recteur de l'université McGill, avait rapidement enthousiasmé ses collègues. « Nous avons deux objectifs », nous con-

fié Claude Lessard, doyen de la faculté des Sciences de l'éducation à l'Université de Montréal, où l'activité avait lieu. « Nous voulions célébrer la rentrée d'une manière un peu différente et souligner l'importance que les universités accordent à la maîtrise de l'écrit dans la réussite des études. »

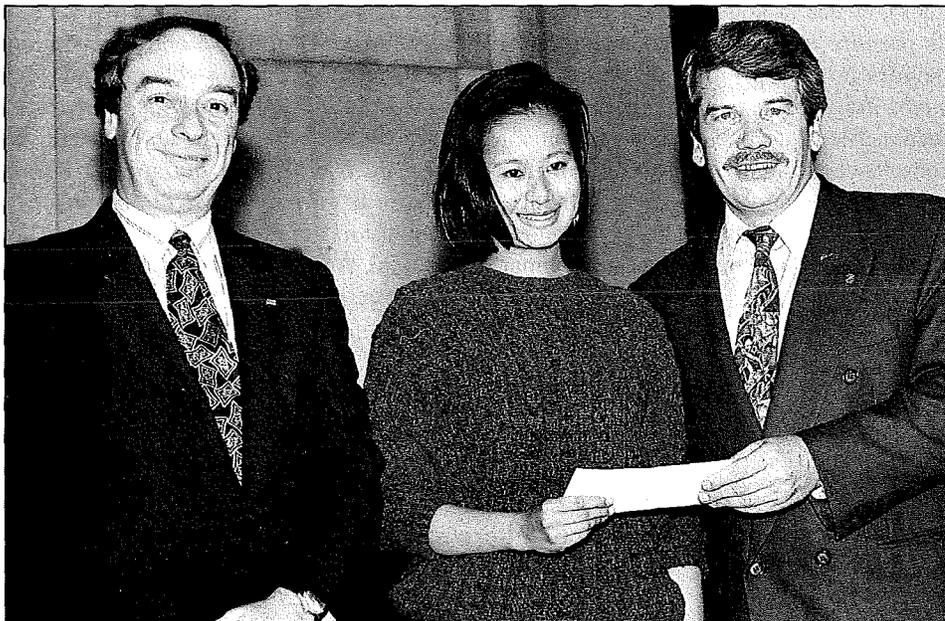
Les jeunes, eux, sont venus pour « se mesurer », pour « savoir ce qu'ils valaient ! » De son côté, le *McGill Reporter* a comparé la dictée — qui est essentiellement de tradition française — au « spelling bee » pratiqué par les anglophones. Le groupe était composé comme suit : 50 p. 100 des participants venaient des institutions

francophones et 50 p. 100 des institutions anglophones. Presque la moitié du groupe s'est inscrite aux deux dictées. Fait à noter, 70 p. 100 des participants étaient des jeunes filles !

« Le problème de la langue écrite en est un de toutes les sociétés occidentales, déclare M. Lessard. Nous traitons avec des jeunes qui ont grandi avec la télévision et qui n'ont pas été initiés à la lecture. Bien sûr, on favorise la communication, mais verbale et non pas écrite ». Selon une des participantes à la dictée, Catherine Houpert, de l'Université de Montréal : « Nos professeurs de français nous laissent exprimer nos opinions sur des sujets qui nous touchent, mais ne nous offrent pas les outils pour y arriver. »

Le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec a été la première institution à appuyer officiellement le projet de ce concours d'orthographe en octroyant une subvention de 25 000 \$. Cette somme a permis d'offrir des prix en argent et d'autres prix de présence, dont des dictionnaires et des bons d'achats.

Le maire de Montréal, Jean Doré, s'est fait un plaisir de lire les dictées. Les étudiants ont eu ensuite cinq minutes pour relire leur texte. La dictée française faisait



Jean Guertin, Thuy Diem Tuyen Vo, Jean Doré

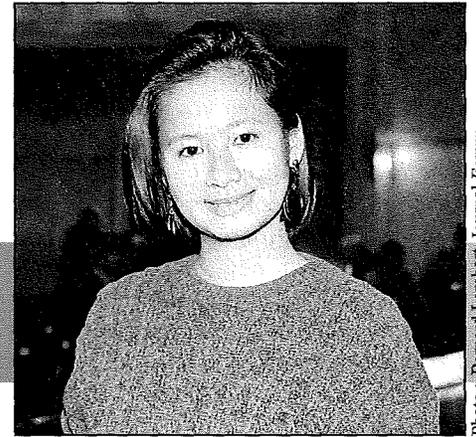


Photo : Bernard Lambert, Journal Forum, Université de Montréal

* Agréée en relations publiques et experte-conseil en communications depuis 1988, Chantal Beauregard possède une solide expérience en communications à titre d'intervieweuse, d'animatrice et de réalisatrice d'émissions d'affaires publiques pour Radio-Canada, CBC et TVOntario.

DICTÉE EN FRANÇAIS —

CONCOURS INTERUNIVERSITAIRE DE MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1993

L'école buissonnière

Quel plaisir de se balader dans la ville, les beaux après-midi d'automne ! On ne se résout pas à demeurer à la maison, quelles que soient les tâches qu'on avait projeté d'accomplir. Alors on flâne, on marche une heure ou une heure et demie, on va jusqu'à la montagne contempler les arbres aux feuilles pourpres ou or pâle, on accumule dans sa tête tous les souvenirs possibles. Ou bien on se dirige vers un parc où on peut s'asseoir sur un banc pour admirer une cane qui avance avec ses canetons sur la surface à peine trouble d'un étang. Parfois on déambule dans les rues commerciales et on entre dans une boutique chic pour essayer des maillots tout coton. Puis on s'arrête à la terrasse d'un café pour siroter une eau-de-vie exotique. On pense aux amis qui se sont demandé tout à l'heure s'ils iraient se promener et qui ont finalement décidé de rester enfermés chez eux. N'est-ce pas tout à fait attristant ? Ils mériteraient de se voir imposer une dictée sur les charmes enivrants de Montréal.

QUELQUES DIFFICULTÉS :

potard événement eustatisme imbécillité péricrâne phylactère
vaccinostyle zygomatique scalaire butyryne

l'éloge d'une balade dans Montréal et des charmes de la montagne ou d'une eau-de-vie, sirotée à la terrasse d'un café montréalais, tandis que la dictée anglaise décrivait les délices d'un souper familial. Une dizaine de mots complexes avaient été ajoutés aux deux dictées pour départager les meilleurs textes, en cas d'ex-aequo.

Le Grand Prix de ce premier concours, attribué au participant ayant fait le moins de fautes dans les deux dictées, a été décerné à une néo-Québécoise, Thuy Diem Tuyen Vo, étudiante aux HEC. Elle ne savait pas un seul mot de français à son arrivée au Québec à l'âge de six ans. « Je suis au Québec depuis treize ans. J'aime le français, je m'étais inscrite seulement pour l'épreuve en français, mais quand j'ai entendu le maire lire la dictée en anglais, j'ai décidé d'essayer », a-t-elle déclaré après avoir récolté son prix de 3 000 \$. Tuyen, qui n'avait fait que trois fautes dans chaque dictée, est d'origine vietnamienne. À l'âge de trois

ans, elle a émigré avec ses parents en Australie, où elle a vécu jusqu'à l'âge de six ans, et s'est familiarisée avec l'anglais.

Le premier prix de 2 000 \$ pour la dictée française a été remporté par Brigitte Martin, étudiante de l'Université de Montréal, qui n'a fait qu'une faute et

demie. Il y a eu deux champions ex-aequo pour la dictée anglaise, avec une seule faute chacun : Joya Balfour et Arnold Lele, tous deux étudiants de McGill. Ils ont chacun reçu un prix de 2 000 \$.

« Les jeunes sont traumatisés par l'écrit, affirme Claude Lessard. Il faut leur redonner confiance ! De plus, cette activité tenue dans les deux langues nous permet de nous rapprocher, de jeter un coup d'œil sur ce que produit "l'autre groupe". Nous nous plaignons toujours de ne pas être lus par "l'autre groupe" !... »

Et voilà, c'est parti ! Les prochains concours de dictées interuniversitaires montréalaises auront lieu à tour de rôle dans chacune des maisons d'enseignement qui voudront y participer, à chaque rentrée.

Mais ce n'est pas tout ! Le 7 octobre dernier, Radio-Québec lançait la Dictée des Amériques, une nouvelle compétition internationale d'orthographe qu'elle organise avec de nombreux partenaires et commanditaires, concours qui sera télédiffusé dans les deux Amériques par Radio-Québec, TVOntario et TV5 et qui se déroulera à l'Université de Montréal, le 26 mars 1994. Déjà, six pays latino-américains, onze États américains, neuf provinces canadiennes et les Territoires du Nord-Ouest ont confirmé leur participation à cette compétition qui, cette fois, se tiendra en français seulement. À suivre !

Nota : Pour lire la dictée anglaise, prière de consulter la version anglaise du présent article.

À lire

FRENCH FUN, un ouvrage de Steve Timmins illustré par Keith O'Donnell, est bien, comme l'évoque son titre, « une amusante plongée dans la langue de tous les jours de nos voisins et amis québécois ».

Northwinds Press
ISBN 0-9696345-0-1



Le CIRAL

un maître d'œuvre de l'aménagement linguistique

ANDRÉ LA ROSE

Si vous travaillez dans le domaine des communications, si vous enseignez une langue seconde ou si vous utilisez un ordinateur dans le cours de vos activités professionnelles, il y a fort à parier que vous bénéficierez un jour ou l'autre, directement ou indirectement, du fruit des travaux du Centre de recherche en aménagement linguistique (CIRAL).

Rattaché à la Faculté des lettres de l'université Laval, le CIRAL met en œuvre un programme de recherche qui s'inscrit à l'intérieur d'un schéma d'aménagement linguistique (voir la définition de cette expression dans l'encadré). Ce programme vise à répondre au besoin, reconnu par les linguistes et par les autres langagiers, de décrire de façon scientifique les usages du français oral et écrit au Québec, puis d'élaborer des méthodes et des instruments qui permettront de mieux enseigner cette langue et de mieux l'utiliser dans les nouvelles technologies de l'information.

Dans le secteur de **l'aménagement du statut des langues**, le CIRAL poursuit des travaux de recherche en géolinguistique et en sociologie du langage qui portent tout aussi bien sur la description et sur la diffusion des langues dans le monde que sur la définition de

l'espace francophone international. Le CIRAL dispose d'une imposante documentation dans le domaine, et son rayonnement dans le monde tient en grande partie à l'excellence de ses travaux et de ses publications dans ce secteur.

L'aménagement de la langue elle-même (ou du corpus) constitue toutefois véritablement le thème intégrateur

des activités de recherche et de formation du CIRAL. Ses chercheurs, qui peuvent puiser aux ressources du Trésor de la langue française du Québec — soit le plus important fonds lexicographique de la province — et de nombreuses autres banques de terminologie ou de données textuelles, sont particulièrement bien qualifiés pour créer, à partir des concepts linguistiques

L'aménagement linguistique FACTEUR D'HARMONIE¹ !

L'aménagement linguistique tend à l'harmonie. Il repose sur un consensus social face au projet linguistique collectif. Il se définit comme une intervention par laquelle l'État fait « un effort à moyen et à long terme pour mieux tirer parti d'une ressource collective, la ou les langues, en fonction des besoins et des intérêts de la nation² ». Misant d'abord et avant tout sur la fonction intégrative de la langue — qui favorise la participation des gens à la culture des groupes ethniques — et sur sa fonction de communication — qui leur permet tout autant de s'exprimer que de se faire comprendre —

l'aménagement linguistique comporte deux grands volets. Le premier, **l'aménagement du statut des langues**, est axé sur les rapports existant entre deux ou plusieurs langues concurrentes sur un territoire donné, et le second, **l'aménagement de la langue elle-même** (ou du corpus), porte sur les structures linguistiques proprement dites et vise l'utilisation efficace de la langue dans les multiples domaines de l'activité humaine. Si l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* par le Parlement du Canada et de la *Charte de la langue française* par l'Assemblée nationale du Québec

originaux sur le français oral et écrit répertoriés par le CIRAL, divers ouvrages de référence et outils informatiques. Ces derniers serviront tantôt au traitement de données linguistiques, tantôt à l'enseignement du français langue seconde, tantôt à l'enseignement de la rédaction, tantôt d'aides à la rédaction ou à la révision de textes.

Le CIRAL offre un service d'expertise et de documentation unique au monde.

relèvent du premier volet, par contre, les travaux de normalisation terminologique entrepris par l'administration fédérale (voir l'article de Jean Fahmy consacré à ce sujet dans le présent numéro de *Langue et Société*) et la publication, par l'Office de la langue française, des *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*³ dépendent plutôt du second.

Notes

1. Rédigé par André La Rose, le présent texte s'inspire en partie de l'excellent article de Denise Daoust et de Jacques

Les travaux menés au CIRAL, de 1990 à 1992, en vue d'élaborer le logiciel-réviser grammatical et stylistique PROSE s'inscrivent dans cet axe de recherche. Ils visent, d'une part, à faire du français écrit une langue adaptée à la micro-informatique et, d'autre part, à permettre aux francophones de tirer parti des ressources de l'ordinateur lorsqu'ils ont à rédiger des textes commerciaux et spécialisés, et de parfaire, du même coup, leur connaissance de la langue. Et il en va de même pour les connaissances que le CIRAL acquiert dans le domaine du français oral, qui seront notamment utilisées dans le secteur de la synthèse et de la reconnaissance de la parole par l'ordinateur.

Le CIRAL tire avant tout sa raison d'être des préoccupations de la société québécoise et de la motivation des chercheurs. Néanmoins, il entretient des liens de collaboration très étroits avec les organismes publics qui s'occupent des questions de langue, tant dans

l'ensemble du Canada (le Commissariat aux langues officielles, par exemple) qu'au Québec (le Conseil de la langue française, par exemple). Il veille en outre à ce que ses travaux de recherche fondamentale sur la langue fassent l'objet de transferts non seulement vers les organisations ou entreprises du milieu susceptibles d'en tirer parti, mais encore vers les établissements de l'extérieur qui pourront les appliquer à d'autres situations linguistiques.

Le CIRAL offre un service d'expertise et de documentation unique au monde, auquel peuvent avoir recours tout aussi bien les ministères fédéraux et provinciaux et les gouvernements étrangers que les entreprises, les organismes et les personnes qui s'intéressent à la situation linguistique. Il organise chaque année des conférences qui permettent à ses chercheurs, stagiaires et étudiants diplômés de participer à des échanges scientifiques, tout en mettant sur pied, à l'occasion, des colloques qui réunissent des spécialistes du monde entier œuvrant dans son champ de recherche.

Lorsqu'il a succédé en 1990, par suite d'un changement d'orientation de programme, au Centre international de recherche sur le bilinguisme — que l'université Laval avait elle-même fondé en 1967 pour donner suite à une recommandation de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme —, le CIRAL a clairement démontré qu'il saurait s'adapter aux préoccupations nouvelles de la société québécoise et canadienne. À un moment où les rapports entre le français et l'anglais s'étaient en partie clarifiés, il a su axer résolument son action sur l'aménagement de la langue elle-même, afin de permettre au français de mieux faire face aux pressions qu'il subit dans un environnement nord-américain majoritairement anglophone, sans pour autant négliger l'aménagement du statut de ces deux langues. ■

Maurais, *L'aménagement linguistique*, dans Jacques Maurais, dir., *Politique et aménagement linguistiques*, « *L'ordre des mots* », Gouvernement du Québec et Le Robert, Québec et Paris, 1987, pp. 5-46.

2. Jean-Claude Corbeil, *L'aménagement linguistique du Québec*, « *Langue et Société* » Guérin, Montréal, 1980, p. 9. Cité dans Denise Daoust et Jacques Maurais, *op. cit.*, p. 11.
3. Québec, Office de la langue française, *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*, Gouvernement du Québec, Québec, 1986.

UNE ENTREPRISE SANS FRONTIÈRES

GEORGES ROCHON

Le nouvel ordre économique qui s'exprime par la mondialisation des marchés, doublé de la récession qui n'en finit pas de finir, met à rude épreuve les entreprises canadiennes. En effet, voilà qu'elles doivent rivaliser avec des concurrents étrangers aux dents longues. Pour tirer leur épingle du jeu, voire simplement survivre, elles doivent mobiliser toutes leurs ressources. Voyons comment une entreprise canadienne a su tirer parti de conditions propres au Canada pour prospérer.

Le va-et-vient perpétuel qui anime les locaux de la succursale hulloise de Lumen Inc. aura vite fait de convaincre l'observateur de la vitalité de cette entreprise dont l'activité, précisons-le, s'étend bien au-delà des frontières du pays.

En effet, ce grossiste de matériel électrique et électronique, dont la première succursale voyait le jour à Saint-Eustache il y a 30 ans (et qui en compte aujourd'hui 20 au Québec), réussit à soutenir une concurrence qui se fait de plus en plus acharnée, à mesure que les « frontières » commerciales s'estompent.

Comment la société Lumen a-t-elle été amenée à assumer une destinée planétaire ? La réponse est simple : en 1984, elle est devenue membre du groupe français Sonepar, numéro un mondial de la distribution de matériel électrique. Par le truchement de ses filiales, Sonepar exerce son activité en France, en Espagne, en Italie, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, au Portugal, en Russie et, évidemment, au Canada.

En quoi le destin d'une entreprise québécoise change-t-il quand elle se trouve au nombre de filiales aux origines aussi diverses ? Deux changements décisifs sont à signaler : du coup, Lumen Inc. a acquis une orientation interna-

tionale et elle s'est trouvée renforcée par autant de regroupements qu'elle a de sociétés sœurs.

Sonepar se garde bien d'assujettir ses nombreuses filiales à une orientation stricte. Le rôle qu'elle exerce tient d'une intendance à distance. Par contre, la société mère est bien placée pour faire profiter ses filiales des relations dont elles ont besoin, au-delà des frontières de leur pays d'attache, afin de mener à bien leurs initiatives à l'étranger. Il est certain, également, que Lumen Inc. et sa société mère sont favorisées dans leurs relations grâce à leur langue commune.

Pour illustrer le type d'appui auquel Lumen Inc. peut s'attendre de Sonepar, citons l'exemple d'un projet qu'envisageait la société québécoise il y a deux ans. Le chantier qui l'intéressait était situé dans les Balkans, et le client insistait pour que le matériel électrique utilisé soit acheté auprès de fournisseurs polonais, hollandais et autrichiens. Si le projet a fini par avorter à cause des conflits qui battent leur plein dans ce coin du monde, Lumen Inc. s'est quand même montrée apte à respecter le cahier des charges grâce aux ressources de sa société mère. Aux fins d'un autre projet, en Afrique cette fois, Lumen Inc. fait appel à sa société mère pour se renseigner sur des produits d'origine européenne.

Le français et l'anglais : deux atouts dès

Si l'activité internationale que mène Lumen Inc. offre aux Canadiens un modèle intéressant, son activité en sol canadien peut également être source d'enseignement. Lumen Inc. a suivi un cheminement caractéristique de nombreuses PME québécoises. Nul n'ignore, par exemple, que les sociétés québécoises se dotent progressivement, depuis des

années, d'une terminologie française pour remplacer les termes techniques anglais qui ont longtemps été employés. Comme le fait remarquer M. Maurice Chicoine, directeur de la succursale de Hull, « Nous avons ri la première fois qu'Hydro-Québec a commandé des chaussons (sorte de pièce enveloppante), mais le terme est juste, et il est passé dans la langue d'usage. » Ainsi se poursuit la francisation de sa terminologie technique. Dans un deuxième temps, attirée par le marché ontarien et dans le souci de mieux servir sa clientèle, Lumen Inc. a entrepris d'adapter en anglais ses instruments de travail : factures, logiciels de gestion des stocks, et ainsi de suite.

Il est clair que plus nous maîtriserons de langues, plus nos concurrents auront raison de nous redouter.

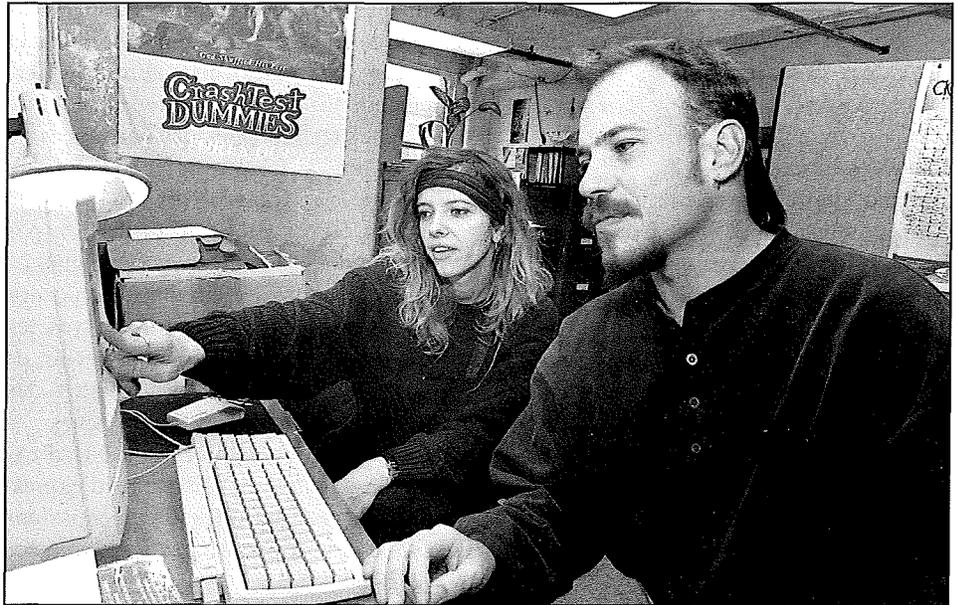
Les efforts faits par Lumen Inc. sur le plan linguistique ont porté leurs fruits, car lorsqu'elle est entrée dans le groupe Sonepar, elle est devenue société sœur de Gescan Electrical Distributors Ltd., un groupe d'entreprises établies dans l'Ouest canadien. Les deux sociétés ont découvert qu'elles exerçaient certaines de leurs fonctions bien différemment l'une de l'autre, malgré leur champ d'activité commun, et qu'elles pouvaient grandement tirer profit de leurs relations. Conscientes de leurs intérêts communs,

elles ont été motivées à faire des échanges et à s'appuyer mutuellement. Fait intéressant, cette prise de contact entre entreprises canadiennes a eu lieu après qu'elles ont été acquises par une multinationale française.

Les leçons que nous livre la situation de Lumen Inc. sont sans équivoque. D'abord, pour mettre à profit au maximum le savoir-faire du Canada, nous devons être à même de communiquer entre nous, pas uniquement parce qu'il s'agit là d'un objectif social souhaitable, mais bien parce qu'il y va de notre avenir en tant que pays industrialisé. De plus, pour pouvoir bénéficier de notre savoir-faire sur les marchés internationaux, nous devons former des regroupements stratégiques, exploiter des sources d'information et communiquer avec notre éventuelle clientèle. Il est clair que plus nous maîtriserons de langues (et nous sommes déjà avantagés sur ce plan), plus nos concurrents auront raison de nous redouter.

La démarche suivie par Lumen Inc. s'apparente étroitement à celle de l'« organisation évolutive », un modèle mis de l'avant par les théoriciens modernes des organisations, que nos amis français ont qualifié d'« organisation intelligente ». En bref, la société qui obéit à ce modèle n'attend pas de constater les changements qui se produisent dans son environnement. Elle se fonde sur ses ressources et son expérience accumulée pour prévoir l'évolution du contexte et se prémunir en conséquence. En cela, l'organisation évolutive a une bonne longueur d'avance sur celle qui ne rajuste son tir qu'une fois ses conditions changées. Or, la transformation d'une entreprise ou d'un organisme en organisation évolutive ne se fait pas par plaisir intellectuel, elle s'opère sous la contrainte d'un marché fugace. Force est de constater que cette mutation comporte une dimension linguistique.

Lumen Inc. se livre à la concurrence avec adresse et il y a fort à parier qu'elle saura faire valoir ses atouts linguistiques, et les multiplier, pour se tailler une part du marché mondial du matériel électrique. ■



LA BANDE MAGNÉTIQUE

ANDRÉE LACROIX

Au 10, rue Ontario ouest à Montréal, se trouve une poignée de jeunes mordus de la radio, qui ont une façon bien à eux de promouvoir le bilinguisme.

Cette bande sympathique s'appelle en fait, la Bande Magnétique. L'attrait croissant que celle-ci exerce sur les stations de radio non commerciales s'explique par le fait que ses membres produisent, à leur intention, des émissions sur une foule de sujets d'actualité, et ce, en français et en anglais.

« On conçoit des émissions à caractère éducatif, à caractère social, et parfois, des émissions à caractère un peu activiste, pour dénoncer certaines choses, mais ce n'est jamais méchant. Nos clients sont les radios communautaires, universitaires et ethniques », précise Josée Lavoie, directrice générale.

La Bande souhaite participer activement au développement économique local, comme entreprise culturelle, améliorer sa position dans le panorama culturel canadien et mondial, et donner une formation aux gens qui ont du potentiel dans le domaine.

Fondée en 1983 par trois producteurs, la Bande Magnétique compte aujourd'hui, en plus de Josée Lavoie, le directeur des communications, Lyle Stewart, le directeur de la production, Gordon Rocchio, le directeur de la production commerciale, Marc Perron, cinq producteurs et une secrétaire. L'un des trois fondateurs, Jean-François Drapeau, préside le conseil d'administration de la Bande.

La Bande Magnétique est en partie financée par des entreprises privées et par la vente de ses productions. Mais environ 80 p. 100 de ses revenus proviennent des programmes de formation du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.

« C'est comme cela que Josée et moi avons commencé. On a été embauchés pour travailler sur *Virage Inconnu* et *Turning Point*, deux séries d'émissions traitant des sciences et de la technologie et de leurs effets sur la société », souligne Lyle Stewart.

Aujourd'hui, Josée et Gordon forment les producteurs, sans leur imposer de règles rigides.

« Chacun fait sa production selon ses motivations personnelles, tant au point de vue du sujet qu'à celui du style ou de la

musique à incorporer à l'émission. On n'impose aucune norme, à part celles qui sont déjà établies par les médias », affirme Josée Lavoie.

Les productions

Au total, plus d'une centaine d'émissions ont été réalisées à ce jour. Une équipe de francophones réalise les émissions en français et une équipe d'anglophones, les émissions en anglais.

Parmi les principales productions en français se trouve *À court de notes*, un magazine radiophonique qui a fourni à de nombreux musiciens universitaires l'occasion de diffuser leurs compositions, d'exprimer leur vécu et de décrire leur démarche musicale.

domaines explorés sont parfois les mêmes.

Tel est le cas pour *Virage Inconnu* et *Turning Point*. Ces séries feront notamment connaître aux auditeurs de cette année, les technologies des naissances, la télévision à haute définition et le Biodôme de Montréal (en français); le courrier électronique, l'animation par ordinateur et la sonorisation (en anglais).

Dans le cadre de ces émissions, des professeurs d'université de toutes les régions du Canada ont été interviewés, de même qu'à l'occasion, des artistes, des chefs d'entreprise et des muséologues.

Jusqu'à maintenant, 15 stations d'expression anglaise et 12 stations d'expression française ont diffusé des émissions de la Bande Magnétique. Bien que ses

« Bon nombre de stations du Canada anglais commandent des émissions en français, et l'inverse se produit également. L'année dernière, l'une des personnes qui ont commandé *Virage Inconnu* était de l'université Memorial à Saint-Jean (Terre-Neuve). Ce n'est pas une chose à laquelle on s'attendrait », déclare Lyle Stewart.

Un milieu stimulant

Auparavant unilingue, Lyle Stewart (originaire de Colombie-Britannique) a trouvé difficile, au début, de travailler dans un milieu où l'on parle souvent français. La plupart des choses lui échappaient. Mais avec le temps, il est devenu bilingue, comme tous les membres de l'équipe.

« Je pense qu'il s'agit de bien écouter ce qui se dit. Lorsqu'on entend les gens parler français chaque jour, que l'on commence à apprendre la façon dont ils parlent, on se sent beaucoup plus à l'aise, on oublie sa gêne. »

D'après Lyle, l'effort en vaut la peine. « Cela m'a vraiment ouvert des portes sur les plans linguistique, culturel et social ».

Après dix ans de fonctionnement, si la Bande Magnétique semble avoir toujours le vent dans les voiles, ce n'est pas faute d'avoir essuyé des tempêtes, mais plutôt à cause de la détermination de l'équipe. En effet, après avoir récemment perdu une bonne partie de leur matériel technique au cours d'un cambriolage, les membres de la Bande ne se sont pas laissés abattre.

« Nous venons tout juste d'organiser un concert-bénéfice dans un club local. Nous avons amassé quelques centaines de dollars de cette façon. Ainsi, nous pourrions acheter un peu de matériel », affirme Lyle Stewart.

« On avait besoin d'argent, bien sûr, poursuit Josée Lavoie, mais le concert-bénéfice nous a aussi permis de rencontrer des gens qui avaient de bons commentaires à nous faire, d'autres qui souhaitaient nous connaître, et même des personnes qui nous ont dit qu'elles aimeraient collaborer avec nous. Cela nous a prouvé que ça valait vraiment la peine de continuer. »

Si vous désirez en savoir plus long sur la Bande Magnétique, veuillez téléphoner au (514) 849-1392. ■



Marc Perron, Josée Lavoie et Lyle Stewart

Les productions en anglais comptent *Constanze* et *Prime Directive: the Encounter of Two Worlds*. La première émission nous fait connaître la quête de valorisation personnelle de Constanze, l'épouse de Mozart qui demeurait dans l'ombre du célèbre musicien. La deuxième montre les répercussions qu'a eues sur les Autochtones, avec le temps, l'arrivée de Christophe Colomb dans le Nouveau Monde.

Il n'existe pas de version traduite des émissions de la Bande Magnétique. Ses membres croient qu'une émission traduite ne saurait être aussi intéressante qu'une autre conçue dans la langue du public auquel elle est destinée. Cependant, les

productions soient conçues principalement en fonction du public canadien, la Bande vise depuis peu le marché mondial en distribuant son catalogue dans 46 pays. Ce catalogue contient, outre ses propres productions, celles de nombreuses autres radios communautaires canadiennes et étrangères.

Nul doute que le bilinguisme constitue un atout pour faire des affaires à l'échelle internationale comme au pays. « Je crois que l'un de nos grands avantages, c'est d'être une organisation qui produit des émissions dans les deux langues », souligne Lyle Stewart. Les communautés canadiennes de langue officielle veulent en général écouter des émissions dans leur langue, mais parfois, il y a des surprises.

La formule vidéo gagnante de TVOntario



Photo : TVOntario

TVOntario propose un moyen nouveau, différent pour enseigner et apprendre le français langue seconde.

Action, passion, humour et intrigue font de la nouvelle série de TVO intitulée « Nouvelles à l'écran » un atout inestimable. Destinée aux classes supérieures, cette série consiste en cinq dramatiques d'une demi-heure tirées de courtes histoires originales d'auteurs canadiens-français contemporains. Chaque émission approfondit un thème précis touchant la jeunesse d'aujourd'hui et vise à encourager les élèves à exprimer leurs idées et leurs opinions. La série permet également aux enseignants et aux élèves d'étudier à la fois l'écriture de

la nouvelle (mise en situation, développement de l'intrigue et dénouement) et celle d'un film (dialogues, ton, conception des décors et des costumes et son). Elle incite aussi les élèves à écrire leurs propres histoires et à exercer leur sens critique à l'égard de la littérature moderne. « Nouvelles à l'écran » met en vedette des acteurs québécois réputés tels que Monique Mercure, Anne Dorval et Patrick Labbé. Un guide de l'enseignant et une anthologie des histoires originales complètent la série.

Pour les élèves des classes intermédiaires et supérieures, TVO propose « Paroles d'échanges » 1 et 2. Chacune de ces deux séries comprend quatre dramatiques d'une demi-heure et offre aux élèves une authentique tranche de la vie et de la culture des Canadiens francophones d'aujourd'hui. Guidés par quatre adolescents anglophones

de différents milieux participant à un échange au Québec, les élèves apprennent à maîtriser les difficultés du français de tous les jours. Ces séries vidéo favorisent la discussion sur des sujets tels que l'impact émotif de l'adaptation à un nouvel environnement, la résolution des conflits sociaux et les tensions vécues par les adolescents. Un guide de l'enseignant comprenant des plans de cours et des exercices à faire complète les deux séries.

De leur côté, les enfants ne voudront pas manquer un jour à la « Rigolécole ». Créée à l'origine pour les classes d'immersion en français des trois premières années du primaire, cette série d'un grand attrait visuel, composée de 20 émissions de dix minutes, mêle allègrement musique, humour, dessins et marionnettes. Madame l'institutrice et ses trois élèves — Tête de ringuette, Jean-Jacques-Jules et Poisson — présentent aux enfants divers thèmes, par exemple la visite d'un zoo, la rédaction d'une lettre et la préparation d'une pique-nique pour une classe, tout en les aidant à améliorer leurs capacités d'expression et de compréhension. « Rigolécole » propose des histoires et des images inédites, des jeux de vocabulaire et des casse-tête favorisant la participation. Les enfants apprennent aussi à apprécier des valeurs sociales comme l'amitié, le partage



Photo : TVOntario

et la coopération à mesure qu'ils suivent les aventures quotidiennes des trois écoliers. Un matériel annexe inclut un guide de l'enseignant, une anthologie des histoires et une cassette de chansons. On peut également se procurer le matériel pour fabriquer des marionnettes.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le Service clients de TVO en composant les numéros suivants :

TÉLÉPHONE
1 800 668-9974
(sans frais) ou
(416) 484-2600
poste 2665

TÉLÉCOPIEUR
(416) 484-4425

tvo

QUELLE LANGUE PARLAIT Marconi ?

ANDRÉE LACROIX



Les efforts de francisation de l'entreprise au Québec ont donné de bons résultats.

C'est en italien que s'exprimait Guglielmo Marconi, celui qui réussit à établir, en 1901, une première liaison de télégraphie sans fil au-dessus de l'océan, soit entre les Cornouailles (Angleterre) et Terre-Neuve.

Mais c'est en français et en anglais que travaillent les employés de Compagnie Marconi Canada (CMC), société fondée par l'inventeur dont le nom évoque encore à l'heure actuelle l'univers des télécommunications.

Cette entreprise des plus prospères réalisait, au 31 mars 1993, un chiffre d'affaires annuel de 304,9 millions de dollars. Si ce succès est dû en bonne partie à la qualité des systèmes et des composants qu'elle fabrique dans les domaines des communications, de l'avionique et du radar, il est aussi attribuable au fait que l'entreprise sait miser sur les compétences – linguistiques, entre autres – de ses employés.

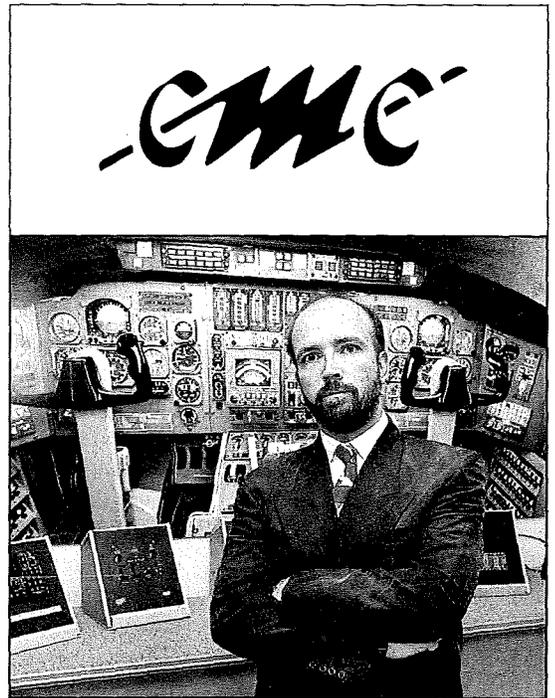
Car les ressources humaines comptent pour cette entreprise vieille de quatre-vingt-dix ans, qui a notamment traversé avec ses employés du Québec, quinze années marquées par les efforts de francisation.

En 1978, CMC devenait membre du Centre de linguistique de l'entreprise (CLE), qui élaborait alors pour elle un programme de francisation bien adapté à sa situation.

Comme CMC exporte 80 p. 100 de sa production, elle jouit d'une entente particulière lui permettant d'avoir des activités en anglais. À l'interne, la direction communique avec les employés dans la langue de leur choix, mais dans la mesure du possible, elle assure aux employés francophones un environnement de travail en français.

Les ouvriers de l'usine, majoritairement francophones, travaillent en français sans problème. Mais de nombreux cours de français ont été offerts aux cadres et aux employés de soutien anglophones.

« Pendant plusieurs années, les cours de français ont été donnés par les professeurs d'une commission scolaire. La demande au sein du personnel



Jacques Larivière



**Un milieu
de travail où
les droits
linguistiques
des employés
sont respectés.**

était tellement forte à ce moment-là qu'un employé de Marconi avait été nommé responsable de ces cours », affirme M. Jacques Larivière, administrateur, Francisation et Traduction.

Maintenant, les groupes sont plus petits, et plus personne n'est chargé de s'occuper exclusivement de cette question. Compagnie Marconi Canada fait donc appel aux compétences du CLE pour donner des cours de français à ses employés anglophones, sur les lieux de travail et à ses frais.

Le besoin de personnel bilingue chez CMC saute aux yeux. Tout d'abord, 1 200 de ses 2 300 employés travaillent à son siège social de Montréal. CMC possède, en plus des usines à

Kanata et à Cornwall (Ontario), diverses succursales dans tout le Canada. La compagnie dispose, en outre, de capacités accrues en ce qui a trait à la mise au point de produits, à la vente et au soutien technique par le truchement de Micronav International Inc., une coentreprise canadienne située à Sydney (Nouvelle-Écosse), et de ses deux filiales américaines.

Bon nombre des employés qui avaient demandé de suivre ces cours, lors des dernières sessions, parlaient déjà assez bien le français, mais, selon Jacques Larivière, ils éprouaient quelque difficulté à l'écrire. Deux groupes ont alors été formés : l'un composé d'étudiants avancés et l'autre, d'étudiants de niveau intermédiaire.

« Au départ, les étudiants avaient été très bien évalués; il n'y a donc pas eu de perte de temps. Les professeurs étaient très stimulants et ils utilisaient de bonnes méthodes pédagogiques. Le personnel a été extrêmement satisfait des cours », de dire M. Larivière.

D'après ce dernier, Compagnie Marconi Canada a participé régulièrement aux colloques et aux séminaires organisés par le CLE, car cela permettait à la direction de se renseigner sur les sujets d'actualité relatifs à la francisation et de faire connaître son point de vue sur diverses situations.

Dans le cadre du programme de francisation, tous les documents relatifs au personnel – descriptions de poste, documents administratifs, formulaires et listes de procédures – ont bien sûr été traduits.

Comme l'entreprise fabrique du matériel d'avionique, elle s'est donc également jointe à la table sectorielle de l'aérospatiale et de l'aéronautique mise sur pied par le CLE, qui s'est occupé de la coordination des travaux, de l'ordre du jour et du suivi des dossiers.

« Nous avons préparé ensemble un lexique qui va être publié au mois de décembre. Celui-ci a principalement trait à la fabrication du matériel électronique », affirme Jacques Larivière.

Le CLE a également amené les entreprises du secteur à dresser un inventaire des cours techniques et professionnels offerts au personnel et à mettre en commun la liste de ces cours, ainsi qu'à comparer l'état d'avancement de la francisation.

Grâce à sa collaboration avec le CLE et à sa propre ouverture d'esprit, Compagnie Marconi Canada est devenue un milieu de travail où les droits linguistiques des employés sont respectés, et une entreprise qui ne cesse d'élargir sa place au soleil sur le marché mondial. ■



Photos : Multiculturalisme et Citoyenneté Canada



L'UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ

SARAH HOOD*

Il est difficile de décrire l'indignation d'une universitaire allemande, trilingue et ayant beaucoup voyagé, découvrant qu'un hôtel de premier ordre du centre-ville de Toronto ne peut servir sa clientèle dans une autre langue que l'anglais. Ironiquement, sa visite avait pour objet un congrès international dont le thème était « Le multilinguisme dans un monde interdépendant : perspectives européenne et nord-américaine », organisé par l'Institut-Goethe de Toronto et l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IEPO) et tenu du 9 au 11 septembre 1993.

Suivant une idée de Wilfried Scheffler, directeur de l'Institut-Goethe, une centaine de participants, dont beaucoup de chercheurs d'envergure internationale, se sont réunis pour discuter de thèmes tels que les communications, les droits de la personne, l'éducation et l'économie, sous l'angle du multilinguisme, ou de son absence, dans notre monde moderne. L'image de la tour de Babel, avec son chaos de langues, a surgi maintes fois dans les débats sur le Canada bilingue et multiculturel, sur la bureaucratie aux neuf langues de l'Union européenne ou sur les nombreuses situations analogues de groupes linguistiques minoritaires en Occident.

L'écroulement de la tour de Babel, l'effondrement du mur de Berlin marquent tous deux le début de l'ère planétaire. Lorsque toutes les langues du

monde entreront inévitablement et quotidiennement en contact, quelles nouvelles responsabilités et libertés s'ensuivront ? Le bilinguisme et le trilinguisme seront-ils inéluctables dans toutes les professions ? Allons-nous assister à l'assimilation et à l'extinction de centaines de langues « non concurrentielles » au profit de quelque variante de l'anglais ? Les nouvelles technologies et les méthodes éducatives permettront-elles la préservation et la réintroduction de ces langues ? Ou allons-nous finalement renoncer au langage écrit et parlé traditionnel pour une communication artificielle ?

Fort à-propos, le premier des deux discours-programmes a été prononcé par Maxwell Yalden, ancien commissaire aux langues officielles et ambassadeur du Canada en Belgique, aujourd'hui président de la Commission canadienne des droits de la personne. « La nature des sociétés modernes, a-t-il déclaré, sans parler des exigences d'un monde interdépendant, rend impossible de mettre sur un réel pied d'égalité toutes les langues du point de vue politique [...] Les États modernes doivent donc donner la plus grande place possible au pluralisme linguistique, sans favoriser des divisions politiquement malsaines ni imposer un fardeau administratif paralysant. »

Monsieur Yalden a conclu son allocution en faisant remarquer que « le multilinguisme représente plus que la seule viabilité linguistique ou un simple avantage économique. La valeur symbolique de toute langue, pour ceux qui la parlent, dépasse largement les questions de service public ou de stratégie commerciale. »

Gordon Peters, chef adjoint de la région de Toronto pour l'Assemblée des Premières Nations de l'Ontario, qui a prononcé le second discours-programme, a illustré de façon prenante ce dernier point. Il a évoqué avec émotion sa propre situation de Canadien autochtone qui apprend aujourd'hui seulement, à l'âge adulte, la langue de ses grands-parents. En fait, la majorité des langues autochtones canadiennes risque de disparaître au cours de la prochaine génération, dans la mesure où restent peu de gens qui les parlent, encore moins d'enseignants formés, guère de textes de grammaire et, dans certains cas, aucun système d'écriture.

Durant les deux jours qui ont suivi, des orateurs tout aussi passionnants se sont interrogés sur des thèmes tels que « Droits politiques et politique linguistique », « Les minorités linguistiques », « Uniformisation et langue planétaire », « Les médias et l'effondrement des frontières nationales » et « Le rôle de l'éducation dans un monde interdépendant ».

La juxtaposition d'exemples européens et canadiens était fascinante. Dans une séance de discussion, Alison d'Anglejan de l'Université de Montréal et Joachim Born de l'Institut für Deutsche Sprache de Mannheim ont traité des problèmes liés à la langue et au milieu de travail dans leur environnement respectif.

Madame d'Anglejan a parlé des besoins croissants en alphabétisation dans tous les milieux de travail, surtout depuis l'intégration d'ordinateurs dans presque chaque type de poste. Elle a notamment souligné que, si le Canada a régulièrement

* Sarah Hood est associée chez Cadmus Communications, entreprise de Toronto spécialisée dans des projets interculturels.

fourni des ressources en travailleurs bilingues français-anglais (du moins en théorie), il a négligé la demande grandissante de compétence dans d'autres langues, dont celles des pays riverains du Pacifique.

« Il est paradoxal qu'après des années d'abandon, durant lesquelles elles ont été circonscrites à la famille et à la communauté immédiate, les langues des immigrants du Canada commencent à être perçues comme une ressource naturelle riche d'un potentiel économique, a déclaré Alison d'Anglejan. Idéalement, cela devrait créer des possibilités d'emploi pour des immigrants qui ne maîtrisent pas les langues officielles, mais qui peuvent contribuer, grâce à leur langue maternelle et à leurs compétences professionnelles, au développement économique. » L'universitaire considère qu'en ce domaine, la responsabilité incombe au secteur privé qui, jusqu'ici, a manqué à son rôle de chef de file en matière de formation linguistique.

Monsieur Born a illustré de façon pittoresque certaines des considérations pratiques qui interviennent dans l'administration de l'hybride linguistique à neuf têtes que constitue l'Union européenne. « Les fonctionnaires doivent parler deux langues de l'Union, a-t-il expliqué. Ces langues pourraient être l'allemand et le portugais, mais en fin de compte, il s'agit toujours du français et de l'anglais ». Ceci contrarie particulièrement la presse allemande. On reproche également à la bureaucratie européenne sa tendance à créer un « parler communautaire » à la fois technocratique et bourré de jargon.

Joachim Born croit que l'apprentissage précoce de deux langues étrangères devrait devenir la norme pour la plupart des habitants de l'Union européenne, et que l'anglais devrait être la seconde de ces deux langues « puisque, dit-il, la motivation ne manque pas ». Il juge nécessaire de changer la conception européenne de « courtoisie linguistique » et préconise « le dialogue polyglotte qui accorde à chacun de parler la langue qu'il connaît le mieux, plutôt qu'un mauvais anglais ».

Au terme du congrès, le président de l'IEPO, Normand Labrie, a déclaré : « Je pense que le congrès a permis de rassembler des gens ayant des points de vue différents, de voir que notre situation, avec le libre-échange, est comparable à celle de l'Europe. Pour moi, il confirme une chose : l'importance des langues et du multilinguisme. Vous vous rendez compte que la réalité de ces deux régions du monde est multilingue, ce dont nous pourrions sans doute tirer meilleur profit qu'à l'heure actuelle. »

Le congrès constituait en lui-même un exercice pratique de multilinguisme. Les participants parlaient notamment l'anglais, le français, l'allemand et l'italien. Il n'y avait aucune traduction officielle et chacun était invité à utiliser sa langue

maternelle et à compter sur la capacité d'écoute linguistique des autres.

« Je pense que nous avons démontré qu'un congrès pouvait se dérouler même sans interprétation simultanée, a ajouté Normand Labrie. Nous avons été vraiment surpris de voir les gens rester et écouter même pendant les discussions en différentes langues. »

Dans son discours d'ouverture, le directeur de l'IEPO, Arthur Kruger, avait parlé d'une « patrie du plus grand nombre où chacun peut trouver sa place sans perdre son identité linguistique ». Comme le congrès l'a suggéré, aussi bien par sa forme que par son contenu, coopération et créativité rendent ce rêve possible. ■

(Traduit de l'anglais)



Valerie Whyte, Cécile Aubrey-de-Ville, Sally Andrews, Guy Cousineau, Danielle St-Laurent, Sheila MacDonald

Photo : Louise Lafontaine

COMMENT SE PORTE VOTRE ORTHOGRAPHE ?

Le concours de dictée lancé en 1991 par Agriculture Canada à l'intention de ses employés est devenu interministériel.

En effet, le Ministère invitait en juin dernier les employés de la Défense nationale, du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, de la Santé et du Bien-être social, ainsi que du Secrétariat d'État à tester leurs connaissances de la langue seconde en participant à son concours de dictée.

Sur les 377 employés qui ont pris part aux éliminatoires, 50 finalistes (25 anglophones et 25 francophones) ont été choisis, à raison de 10 par ministère.

Les finales ont eu lieu le 14 octobre dernier au Centre national des arts. Les gagnants étaient :

Dictée anglaise pour les employés francophones

- 1^{re} Cécile Aubrey-de-Ville,
Santé et Bien-être social Canada
- 2^e Danielle St-Laurent,
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
- 3^e Guy Cousineau
Agriculture Canada

Dictée française pour les employés anglophones

- 1^{re} Valerie Whyte,
Santé et Bien-être social Canada
- 2^e Sheila MacDonald,
Secrétariat d'État
- 3^e Sally Andrews,
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada

Le 3 novembre dernier, à l'administration centrale d'Agriculture Canada, les six gagnants recevaient leurs prix des mains du Commissaire aux langues officielles, Victor C. Goldbloom.

La Roumanie se tourne vers **MONTREAL**

GILLES LAFRAMBOISE



L'adhésion récente de la Roumanie à la Francophonie en aura étonné plus d'un. Ce pays de 24 millions d'habitants étant situé en Europe de l'Est, on l'associe tout naturellement aux autres pays qui formaient l'ancien bloc communiste.

« On comprend mieux la situation culturelle et linguistique du peuple roumain quand on la compare à celle du Québec », souligne l'ambassadeur de la Roumanie au Canada, M. Valeriu Eugen Pop, au cours d'une entrevue accordée à *Langue et Société*. « Comme le Québec qui est isolé dans une mer anglophone, la Roumanie, elle, se voit entourée de pays slaves, mais le roumain est une langue romane comme le français, l'italien et l'espagnol », ajoute-t-il.

Une complicité historique

Il existe également une longue complicité entre le peuple roumain et la France. Monsieur Pop ne manque pas de rappeler qu'en 1789, une révolution a éclaté dans son pays trois jours seulement après les bouleversements en France. Même au siècle dernier, la langue de travail dans les ambassades roumaines, partout dans le monde, était le français et non le roumain.

Pour accéder à un rang supérieur, les militaires quittaient alors leur pays pour

aller étudier à Saint-Cyr, siège de l'École spéciale militaire de France. À cette époque, la Roumanie avait aussi adopté un régime de droit civil fondé sur le Code Napoléon, tout comme le Québec.

« Même sous le régime communiste, la langue française a toujours joui d'un statut spécial dans mon pays, puisqu'elle était l'une des deux seules langues étrangères enseignées à l'école, l'autre étant évidemment le russe », explique l'ambassadeur et ancien ministre de l'Environnement de la Roumanie.

Depuis le renversement du régime Ceausescu, on a noté un engouement pour l'anglais, mais le préjugé favorable des Roumains pour le monde francophone est demeuré bien enraciné. « Ce n'est pas par hasard que le premier chef d'État et le premier ministre des Affaires étrangères à visiter la nouvelle Roumanie étaient MM. François Mitterrand et Roland Dumas, de France », ajoute l'ambassadeur. Il va sans dire que TV5, « la télévision internationale » de langue française, a aussi été la première chaîne étrangère à diffuser ses émissions sur les écrans de Bucarest, une ville de 2 millions d'habitants.



Valeriu Eugen Pop

Encore de nos jours, selon le diplomate, près de 20 p. 100 de tous les livres vendus en Roumanie sont rédigés en français, et les cours à l'École polytechnique de Bucarest sont offerts en français. De plus, ajoute-t-il, « on vend et on revend plusieurs fois le même numéro de *Paris Match* et de *Science & Vie* parce que ce sont les magazines les plus populaires au pays ».

La filière canadienne

« En 1989, quand nous avons ouvert les fenêtres sur le monde, nous nous sommes immédiatement tournés vers le monde francophone, un monde qui comprenait bien sûr le Canada », précise M. Pop.

Ainsi, pour établir son nouveau système financier et bancaire, le gouvernement roumain a fait appel à la Commission des valeurs mobilières du Québec et à la Bourse de Montréal. C'est en français que ces deux organismes ont offert une formation à tous les cadres supérieurs qui dirigeront l'Agence des valeurs mobilières de Bucarest quand elle

ouvrira ses portes au printemps prochain. D'ailleurs, huit Roumains sont toujours en stage à Montréal pour parfaire leur connaissance de l'économie de marché et du système financier capitaliste. « Pour nous, c'est tellement plus facile d'établir le contact avec des gens d'affaires qui parlent français et avec qui nous pouvons communiquer immédiatement et sans intermédiaire », d'expliquer M. Pop.

Selon lui, ces échanges pourront aussi profiter aux investisseurs canadiens : « s'ils souhaitent investir chez nous, ils s'y sentiront à l'aise puisqu'ils y retrouveront les mêmes règles qu'à Montréal ».

D'ailleurs, ce n'est pas le seul domaine d'expertise qui intéresse le gouvernement roumain. « Entre les deux grandes guerres, note l'ambassadeur, nous avons nous aussi des institutions qui ressemblaient aux caisses populaires d'ici et nous aimerions bien relancer un tel mouvement coopératif avec l'aide de votre puissant Mouvement Desjardins. » ■